



Jean-Pierre Seguin

## Eugène Morel et la lecture publique Un prophète en son pays

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

---

# Troisième partie. Programmation des bibliothèques publiques. Conditions de leurs succès

---

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1837

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Lieu d'édition : Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Année d'édition : 1994

Date de mise en ligne : 3 janvier 2017

Collection : Études et recherche

ISBN électronique : 9782842462253



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

SEGUIN, Jean-Pierre. *Troisième partie. Programmation des bibliothèques publiques. Conditions de leurs succès* In : *Eugène Morel et la lecture publique : Un prophète en son pays* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1994 (généré le 21 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/1837>>. ISBN : 9782842462253. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.1837.

---

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

---

# Troisième partie. Programmation des bibliothèques publiques. Conditions de leurs succès

---

## Implantation, construction et équipements

- 1 École libre du savoir, offerte à tous, la bibliothèque doit être bien située, visible, d'une belle architecture et « ouverte » :

Avant tout, c'est un monument. Ce monument est *beau*. Il doit être le plus beau de la ville. Avec la mairie, l'église, la pharmacie et l'école, il constitue la Cité. Il est toujours ouvert, sauf aux heures où l'on dort. Il est ouvert comme les parcs, comme les cafés, du matin jusque vers dix ou onze heures du soir, et il n'y a pas d'interruption<sup>1</sup>.

- 2 Par ailleurs, les conditions requises pour l'emplacement, la construction, l'aménagement intérieur et la distribution de la bibliothèque sont précisées de la sorte :

Nous avons déjà exprimé sur le choix d'un emplacement une opinion absolue. La première qualité à rechercher, la première de toutes – et les autres, on y peut remédier par des palliatifs –, c'est l'accès facile.

Ceux qui veulent construire une « bibliothèque » rechercheront un quartier tranquille, le silence, la lumière, un parc si possible, de grands espaces pour pouvoir s'étendre sans difficulté, ils construiront un monument imposant, avec de grands escaliers et des corridors longs à parcourir, le monument sera isolé pour qu'on craigne moins l'incendie... Toutes ces conditions sont énumérées dans les traités d'architecture.

Ceux qui ont à choisir l'emplacement d'une librairie publique doivent certes tenir compte des mêmes *desiderata*, mais les subordonner à une condition absolue : c'est que la librairie soit centrale, visible, accessible sans effort. Il faut qu'elle soit là où l'on passe le plus.

Le plus important de la librairie est la consultation d'un instant, faite par un homme qui ne fera qu'entrer et sortir, le temps de se procurer un chiffre, une heure, un prix, un mot. Et cette nécessité première n'est pas aisément compatible avec les perfections qu'on peut attendre d'une bibliothèque. L'architecture d'une gare ne peut être celle d'un tombeau<sup>2</sup>...

On recommande des fenêtres basses « parce que le public du dehors voit ce qui se passe à l'intérieur de la librairie, qui perd ainsi son air de mystère et invite à entrer ».

Ce n'est pas le recueillement qu'on cherche dans les librairies publiques. Si l'on voit partout écrit *silence*, c'est qu'il est besoin de le rappeler. Bostwick convient qu'il y a du bruit, surtout dans les librairies d'enfant, mais que c'est un *library-noise*.

Le principe de distribution des salles consiste à rapprocher le plus possible du public, c'est-à-dire de la rue, les services les plus fréquentés et les plus urgents, quitte à éloigner ceux qui ne génèrent que les aises des fonctionnaires et la partie la moins pressée du public<sup>3</sup>...

Une librairie demande une construction toute spéciale. La propreté et le silence qu'on espère interdisent l'emploi de beaucoup de matériaux. On a usé de divers moyens pour rendre les planchers facilement lavables, chauds et peu sonores. Beaucoup de linoléums et autres amalgames sont malheureusement trop inflammables, et il faut expérimenter sérieusement les soi-disant ignifuges. On fabrique des tapis de liège aggloméré très recommandables.

On fait les murs intérieurs doubles et séparés par une matière siliceuse, ainsi que ceux qui séparent d'une construction voisine ou d'une rue bruyante. On arrondit les angles pour faciliter le nettoyage, mais en évitant de produire des échos<sup>4</sup>...

L'ameublement a bien entendu été des plus variés. Le dernier cri semble être en Amérique de n'avoir aucun ameublement spécial. Particulièrement la royauté tyrannique de la femme a obtenu dans ses salles réservées un confort et un luxe qui nous déconcertent : les *ladies rooms* sont des salons, avec canapés, fauteuils épars, paravents et fleurs dans des vases. Admettons qu'une librairie n'est pas une classe, que les tables ne sont pas nécessairement en ligne, que le bibliothécaire n'a pas besoin d'une chaire pour prêcher, et que la surveillance s'exerce d'en bas comme d'en haut, en se mêlant au public. Si les tables sont fixes, les chaises n'ont pas besoin de l'être ; qu'on laisse donc la liberté de les placer où l'on veut, près du feu ou près de la fenêtre<sup>5</sup>.

- 3 Morel aborde aussi, de façon très précise, beaucoup d'autres aspects de la construction et de l'équipement de la bibliothèque publique, par exemple de l'éclairage, des matériaux, des casiers à livres, de la sécurité, etc. Il n'est ni architecte ni ingénieur et son imagination lui joue des tours, lorsqu'il aborde des points où elle est en butte aux exigences des techniques. D'autre part, les changements intervenus dans ces domaines depuis son temps sont si considérables que les pages qu'il a écrites à leur propos sont de nos jours dépourvus d'intérêt pratique. Cependant, leur lecture rappelle un point fondamental : le fait qu'une bibliothèque n'est pas un monument comme un autre et que ceux qui ont la responsabilité de la programmer et de la construire doivent avoir toujours présentes à l'esprit les exigences de sa finalité :

Il y a un ennemi des bibliothèques, le plus dangereux après l'archiviste : c'est l'architecte. Nous avons de grands artistes. Ils bâtissent pour l'éternité. Mais une bibliothèque n'est pas une œuvre d'art, c'est un outil... Une bibliothèque n'est pas un palais, c'est une machine<sup>6</sup>.

- 4 Cela semble aller de soi, et pourtant, n'arrive-t-il pas encore que l'on propose des plans de construction dans lesquels le souci des formes l'emporte sur celui de l'utilité ? La responsabilité des bibliothécaires est dans l'espèce gravement engagée.
- 5 Le préalable à tout programme d'une construction consiste à exposer ce que l'on veut y faire. Morel aborde en maints endroits ce point fondamental, mais sa tournure d'esprit et la façon qu'il a d'exprimer ses idées sans pouvoir maîtriser l'écueil des digressions et des répétitions oblige à citer plusieurs textes, faute d'en trouver un qui soit à lui seul tout à fait clair.

- 6 Au commencement du texte de *La Librairie publique*, Morel énumère les trois « rôles » essentiels de la bibliothèque publique ; globalement considérée par lui comme « une nécessité de la vie ordinaire » :

1. *Renseigner*. Fournir vite, à toute heure, suivant les besoins de l'instant, les renseignements, la documentation de la vie, des sciences, des métiers. C'est un bureau public de renseignements généraux.

2. *Enseigner*. Le dépôt public de livres est objet et moyen d'enseignement, je dirais : d'auto-enseignement (*self-instruction*). Cela a commencé par être l'annexe de l'école. Cela devient aussi important que l'école même. Ne comptez plus bourrer les cervelles d'élèves de ce fatras que la mémoire vomira sitôt l'examen passé, apprenez-leur à se servir des livres, à chercher par eux-mêmes, à recourir aux livres dès qu'ils ignorent. C'est la méthode de recherche personnelle substituée au manuel, au recueil de morceaux choisis, à tout ce qui s'apprend par cœur.

3. *Distraire*. Les religieux appelleront cela élever, purifier l'âme. Ce n'est point œuvre vaine ni peu urgente. La réduction progressive des heures de travail fait du bon et sain usage des livres une actualité brûlante. Écartons toute controverse morale ou confessionnelle. Ceci intéresse tous, religieux, déistes, athées, et n'attaque d'autre foi que celle des cabaretiers.

Ces trois rôles ne se séparent guère. Il n'est pas aisé de distinguer le rôle moral et instructif des bons livres, et la simple distraction des lecteurs de romans, ni de juger les effets de la poésie, du théâtre, de la musique, et l'histoire. Le journal, si important dans les établissements que nous allons décrire, est à la fois de la documentation, de l'enseignement de doctrine et une distraction. Pour l'instant, contentons-nous de souligner les traits les plus originaux, l'activité moderne de ce qui a succédé aux anciennes bibliothèques<sup>7</sup>.

- 7 Parce que, dit-il, il se méfie « de ces pièges, les définitions », Morel revient un peu plus loin sur celle qui précède, en insistant sur l'idée d'une mise en commun qui fait de la bibliothèque une sorte de « service général » dont, à vrai dire, les contours semblent un peu flous et ne seraient guère de nature, tels qu'ils sont exposés, à faciliter la tâche des architectes :

Une librairie publique est la mise en commun dans une région de tous les services concernant la lecture.

*Mise en commun*. – Le donateur qu'on trouve parfois à l'origine ne joue que le rôle d'initiateur. Il y a effort de tous. Le mode le plus commun d'effort est l'impôt consenti. C'est un tant pour cent additionnel s'ajoutant aux contributions directes (Angleterre), voire un impôt spécial (par exemple sur les chiens dans telle ville d'Amérique). Et tous les degrés existent : 1° *subscription library* ; ceux-là seuls profitent qui consentent à payer ; 2° tous profitent, et l'impôt est obligatoire pour tous après referendum, vote de la majorité ; 3° les villes d'un certain chiffre de population (40 000 en Angleterre) sont obligées de voter cet impôt.

Pourquoi mettre en commun ?

Pour bénéficier d'un service général, plus commode. Une librairie organisée a des catalogues et vous trouve de suite non seulement le livre que le marchand mettra du temps à vous fournir, celui que vous ne pouvez pas acheter, celui que faute de place vous ne pouvez conserver, celui enfin que vous avez chez vous, mais que vous avez rangé trop bien pour vous souvenir de l'endroit où il est.

Avantages d'heures. Une librairie publique est toujours ouverte. Économie de temps, d'argent... Pour bénéficier de ces commodités, qu'elles ne peuvent avoir isolément, les sociétés savantes, commerciales, les syndicats, les patronages, les écoles surtout mettent leurs livres à la Librairie publique, toujours ouverte, placée au centre de la ville, pourvue de succursales dans les quartiers, et d'un service de transport à ces succursales. Les livres sont confiés sous certaines réserves, salles spéciales par exemple, ou droit exclusif au prêt à domicile. Il y a échange de services.

*Tous les services concernant la lecture.* – Tous. Il y en a donc d'autres que celui de fournir des livres ?

Tout d'abord, il n'y a pas seulement ce que vous appelez des livres. Il y a, principalement, des journaux, des revues, périodiques de toutes sortes : annuaires, catalogues, tarifs, indicateurs du commerce, des transports, chemins de fer et navigation, des cartes, des guides. La librairie publique est là pour tous les renseignements, et elle est pourvue de « bibliothécaires » qui renseignent. Ils ne se contentent pas de renseigner, ils provoquent les demandes. Sur les questions du moment ils publient des listes de livres à lire. Les catalogues ne sont pas seulement au courant des livres reçus : ils sont au courant des affaires publiques de l'heure présente, et se hâtent d'offrir tout ce qui peut les éclairer.

On a joint aux librairies publiques les choses les plus diverses, salons, salles de conférences, de concert, de spectacle, musées, billards, et jusqu'à des bains. Il ne faut point en rire. L'Antiquité avait ses *thermes*, vrais musées d'œuvres d'art, pourvus de bibliothèques, et ses gymnases qui n'étaient point hantés par des sots. Nous nous bornerons à la stricte lecture, au service de renseignements et aux expositions temporaires, seul moyen de faire jouir le public des gravures et des beaux livres.

Enfin, de plus en plus, la librairie publique resserre ses liens avec l'enseignement, et devient *le lieu de travail des élèves*<sup>8</sup>.

- 8 Dans son premier ouvrage, déjà, Morel avait émis cette idée novatrice, maintes fois reprise après lui et exploitée avec succès, que la bibliothèque publique peut comporter aussi des espaces autres que ceux consacrés à la lecture, qui lui apportent une « animation » et une valeur culturelle complémentaires :

Avant tout donc la bibliothèque se compose d'une salle de lecture des journaux du jour, des renseignements locaux, commerciaux, agricoles ; on peut y ajouter une salle pour les enfants, le prêt des livres et la bibliothèque comme nous l'entendons : histoire, sciences, romans, etc., mais on y voit aussi parfois une salle de bains, piscine, gymnase, un salon, un musée, un auditorium, ou salle de conférences et projections lumineuses, un préau et jardin avec bancs pour s'asseoir et lire, tout ce qui peut donner une direction instructive, utile, saine, aux heures où l'homme n'est pas pris par son métier strict<sup>9</sup>.

- 9 En 1908 aussi, Morel avait avancé une ébauche de programme de réforme du système des bibliothèques, en France, qui prenait en compte de façon très schématique à la fois les objectifs et les constructions. Je le cite en fin de ce chapitre, parce qu'il constitue une bonne introduction avec celui qui suit, qui aborde la composition des fonds de bibliothèques, notamment de celles dites « publiques » et le catalogage. Morel envisage trois objectifs nécessaires :

A. – *Réhabilitation de périodiques.* Créer partout en France des salles où lire journaux et revues qui viennent de paraître.

Des salles claires, au rez-de-chaussée, libres d'accès, gratuites et ouvertes 14 heures par jour.

Œuvre immense qui appellera tout un peuple à la lecture, rompra le charme où le tiennent les journaux fanatiques, la sottise où le maintiennent des journaux vénaux.

B. – *Création de bibliothèques spéciales.*

Que ce soient les bibliothèques d'écoles transformées, largement ouvertes au public, et non pas seulement à de considérables privilégiés – qui parfois sont des voleurs – ou des bibliothèques générales divisées, spécialisées, qui soient de grands centres d'études, de renseignements techniques, de haute culture.

... Mais que la science française ait les livres qu'il lui faut ! Elle ne les a pas.

C. – *Création de bibliothèques libres publiques.*

Orner nos villes et villages de Maisons de lecture. Il y a l'école, l'église, les bains, le musée. Il doit y avoir la bibliothèque, la bibliothèque libre, publique, vivante. Ouverte le jour, ouverte le soir, claire et placée en vue dans une rue où l'on passe. Il ne faut pas que la France tarde à avoir cet organe capital de la cité moderne<sup>10</sup>.

- 10 Après quoi, Morel énumère six autres chapitres de son programme qui, selon lui, devraient faire l'objet d'une « législation nouvelle », et qui vont se trouver examinés dans les pages suivantes.

La pose, l'air sérieux, le désir de paraître érudit, manie d'appeler étude, recherches, ce à quoi on s'amuse, gave nos bibliothèques – trop pauvres pour avoir même nos propres poètes – de cette lavasse qui va de la simple niaiserie mondaine aux majestueuses frivolités de la critique.

La librairie publique, c'est la coopérative où les esprits libres trouvent des produits naturels et se passent d'intermédiaires. C'est, contre les enseignements qui exigent des *disciples*, et les conférenciers, critiques, mouches bourdonnantes du progrès humain, l'école de *self-instruction*, celle qui enseigne la recherche personnelle, l'initiative.

Que faut-il donc mettre dans les librairies publiques ?

Avant tout, les livres de référence courante. Ce sont là les *bibliothèques de laboratoire* de la vie de tous les jours. Les livres qui donneront à l'esprit la précision qui seule transforme en un progrès pratique ou moral les bavardages.

Les Bottins, annuaires, almanachs, tarifs, cartes, catalogues – non de bibliophiles, mais de commerçants –, indicateurs, statistiques, voilà, avec les derniers dictionnaires encyclopédiques et les journaux, le plus important, ce qui doit être sous la main, sans qu'on le demande, à tout moment.

Une adresse à vérifier, un train à prendre, un envoi à faire, mais aussi une plante à semer, un achat, que ce soit une charrue, un poulet, des souliers, une machine à vapeur, ou des livres, c'est à la librairie qu'on doit aller se renseigner. La plupart des brevets qui encombrant le bureau de Washington n'auraient, dit Carnegie, jamais été pris, si les auteurs avaient connu le dernier état de la science, que peut faire connaître une librairie publique.

Ce n'est pas seulement sur les prisons, comme le disait Lubbock, ni sur l'hygiène, que la librairie publique fait une économie, c'est sur la vie quotidienne, le cours des denrées, les époques de cultures, les procédés de fabrication.

Aux racontars elle oppose des faits exacts, aux projets en l'air elle apporte des raisons sérieuses d'entreprendre ou d'abandonner, elle doit donner au commerce l'état de la concurrence, comme une bibliothèque de laboratoire donne le coefficient de solubilité d'un corps.

Certes, l'esprit de conversation y perdra. C'est loin encore d'être un danger, et les époux continueront, qu'ils se rassurent, à se disputer, même quand la bibliothèque sera là pour prouver que le chemin de Monsieur est plus court que celui de Madame... Des bibliothécaires se plaignent que le public ne vient les déranger que pour lire des romans !

Ont-ils envoyé des circulaires aux marchands de bois du quartier pour leur dire que les derniers tarifs, journaux et annuaires qui les intéressent sont à leur disposition ! Le garde champêtre a-t-il crié dans le village, entre deux beaux roulements de tambour, qu'il y avait à la bibliothèque de fameux almanachs, le cours des grains, l'annonce des foires, et tout ce qu'on peut avoir de renseignements sur le prix et la qualité du bétail ? Ont-ils offert à l'Émancipation sociale, à la Fédération des groupes unifiés, à la Libre-Pensée et aux frères de l'Immaculée-Conception, aux sœurs de l'Enfant Jésus, au Synode et au Consistoire, à la Fanfare, au Club, aux sociétés de tir, au gymnase, aux syndicats rouges, jaunes et patronaux, de leur avoir, plus commodément que chez eux, à toute heure, tous les jours, les livres et journaux qu'ils désirent ? Ont-ils cherché à s'entendre avec n'importe qui, pour acheter à frais communs livres ou journaux – ceux que ni un particulier, ni un groupe, ni une petite bibliothèque ne peuvent se payer ?

Une librairie publique doit fournir dans *les éditions les plus récentes* :

1. Annuaires régionaux. – Adresses, almanachs locaux, régionaux, ceux des grandes villes voisines, Bottin, *Advertiser* et les livres similaires de l'étranger et des colonies. Annuaires spéciaux suivant le commerce local ;
2. Indicateurs des voies et communications. Chemins de fer, bateaux, postes. Tarifs de douanes et d'octroi. Guides et cartes de la région, topographiques ou schématiques, celle de l'État-major comme celles des géologues, des automobilistes, etc. ;
3. Dictionnaires de beaucoup de langues, et dictionnaires technologiques. Un dictionnaire d'orthographe française n'est que pour la distraction, mais il faut plusieurs dictionnaires encyclopédiques ;
4. Particulièrement et selon le pays, les encyclopédies spéciales, manuels de métier, revues techniques, etc. Que le pays soit agricole ou industriel, le bibliothécaire a ici un rôle d'apôtre. Il doit provoquer l'étude, offrir les livres les plus nombreux, avertir des dernières trouvailles, apporter, présenter des catalogues, des prospectus – de graines ou d'engins aratoires à la campagne, de dentelles à Calais, de minerais au Creusot, de produits coloniaux à Bayonne... ;
5. Le matériel *électoral*. On doit y éclairer le lecteur en tant que citoyen, lui mettre en mains le budget, lui montrer les statistiques les plus sûres, le sauver par tous moyens des mensonges des journaux. Les sciences sociales doivent être largement représentées. Ici aussi il n'y a pas à attendre les demandes des lecteurs. Et les livres doivent être là, même non consultés – et moins ils sont demandés, plus ils doivent être offerts ;
6. Les livres *récents*. Un bibliothécaire doit suivre le mouvement. Il doit avoir un reste de crédit pour acheter au plus vite le livre auquel l'actualité prête de l'intérêt. Il devait avoir avant les boutiques des livres sur le Japon quand la guerre vint projeter l'attention sur ce pays. Il doit avoir des livres sur les lois qu'on discute à la Chambre. L'orateur du café d'en face doit être sûr de tomber l'adversaire ignorant, s'il a passé à la librairie avant la discussion.  
Il faut aussi des romans, des poètes...  
Et beaucoup de livres pour la jeunesse<sup>11</sup>.

- 11 On voit par là que Morel a du « livre » une conception très nouvelle en son temps, ignorée par beaucoup de bibliothécaires, lorsqu'ils n'y étaient pas opposés. Pour lui, en dehors des volumes à proprement parler, les annuaires, les brochures, les feuilles volantes même, s'ils entrent dans la catégorie des documents de « référence courante » et s'ils apportent une information « actuelle », ont au moins autant, sinon plus, d'importance que les « livres ». Morel innove sans doute encore davantage lorsque, dans la même perspective, il appelle de ses vœux, pour les bibliothèques, le « règne des périodiques » :

Ceci est le plus urgent de tout.

Une réforme... Non. Une création.

Ce chapitre ne veut qu'insister, mais il faut insister. C'est ici que prend la route nouvelle. C'est ici qu'il faut tourner court, changer d'allure, changer d'esprit, changer de pays, voir d'autres figures...

Et toutes les questions d'argent, de catalogue, d'éditions, de rayons, de mécanique, de public que l'on a traitées ici – on peut les résumer d'un mot : *Réhabilitation des périodiques*. Or le périodique, il faut le définir.

Ce n'est pas ce qui paraît au mois, au jour ou à l'année. C'est ce qui paraît ce mois, ce jour, cette année. Qu'on classe comme livres des revues qui ne paraissent plus. Mais on peut hardiment compter comme périodiques des dictionnaires spéciaux, encyclopédies, catalogues, guides manuels, livres classiques qui ne paraissent pas à des dates régulières, mais dont les éditions sont fréquentes, et dont la dernière est la seule utile<sup>12</sup>.

- 12 Dans une bibliothèque publique, « le périodique est bien plus que le livre », affirme Morel, qui réclame pour lui des salles spéciales et des catalogues. Et il insiste longuement sur les

services que peuvent rendre les deux catégories de périodiques qu'il distingue : les revues et les journaux :

#### I. – Revues

Insister sur l'utilité des journaux et revues techniques au point de vue industriel et commercial semble ridicule. Et cependant le respect du livre est tel que la plupart des gens, public et bibliothécaires, s'imaginent encore que le progrès scientifique est donné par de gros volumes, et que plus ils sont gros, plus ils sont scientifiques. Un livre sérieux qui ne coûte pas 8 fr., on s'en méfie. Les éditeurs truquent sur le papier pour « faire sérieux ». Écoutons M. Dastre, dans l'enquête de la Revue scientifique de 1905 : « Les livres se font trop lentement pour rester au courant d'une science qui marche très vite. C'est dans les périodiques qu'il faut suivre le mouvement, en lisant à mesure le compte-rendu des travaux en cours. »

M. Dastre dit aussi de la physiologie, qu'il professe : « Il n'y a pas, à la base de cette science, de traité complet faisant autorité. » Eh ! combien de sciences ont ce traité complet ?

M. Tannery, sous-directeur de l'École normale, dit des périodiques : « Ce sont les ouvrages qu'il est le plus intéressant de trouver dans les bibliothèques, puisqu'il est exceptionnel qu'un particulier puisse les avoir chez lui. »

M. Deniker, le savant bibliothécaire du Muséum :

« Il ne faut pas s'exagérer l'importance du livre dans les sciences naturelles : presque tous les travaux originaux paraissent dans les périodiques, et ces publications ont une importance exceptionnelle : on en reçoit environ 800 au Muséum.

... Mais ces périodiques arrivent mal au Muséum... qui ne peut s'abonner comme tout le monde, en payant d'avance. Des intermédiaires font crédit. Les échanges entrent pour la plus grande part de ces 800. Or ces échanges, pour éviter les frais de poste, se font par le ministère, et, de là, des retards invraisemblables. Parfois on n'envoie que tous les deux ou trois ans, on attend une occasion... Et tout le mal de repérer des publications dont le fascicule 4 du tome III de la 3<sup>e</sup> série arrive avant le fascicule 6 du tome II de la 1<sup>re</sup> série, etc., les dates ne servent à rien. On reçoit 1904 après 1906, etc. Quant aux bibliographies, on les trouve à Londres. »

Ce n'est donc pas tout de recevoir des périodiques, il faut les communiquer. Et les 5 228 de la Nationale ne servent pas à grand'chose : on ne les donne que reliés !

Mais ce n'est pas tout de les communiquer, il faut encore que le public sache qu'ils existent. Des catalogues par titre, tels que ceux de la Nationale, celui des Sociétés savantes et, tout récemment – oui, après l'enquête même sur les sciences qui avait dit là-dessus, et par les noms les plus autorisés, tout ce qu'il faut dire –, celui de la bibliothèque de l'université sont des dépenses inutiles, un sport de bibliothécaire ! Il conviendrait d'en finir une bonne fois, par une interdiction générale de se livrer aux frais de l'État à ces amusettes coûteuses. Si le lecteur sait ce qu'il veut, ce n'est pas la peine.

D'autres bibliographies se publient ; celle de chez Gauthier-Villars est très scientifique et détaillée... pour la France. Mais pas plus l'internationale que la française ne correspondent à nos classements de bibliothèques, où le principe semble être admis « de ne jamais se servir de ce qui est fait ».

Car tout existe. Ce n'est qu'une concordance à établir.

Je sais aussi bien que quiconque l'énormité d'un tel travail. Mais fût-il mal fait, incomplet, arbitraire, en morceaux... les morceaux en seraient utiles et bons !

Ni le temps, ni l'argent ! Allons donc... Qui parle de faire imprimer ?

Le Kensington Museum, avec deux ou trois demoiselles, s'est fait un répertoire unique au monde sur les Beaux-Arts en dépouillant livres et revues. L'imprimé coûterait un million, cela servirait à quoi ?

Je précise ici le fait d'un catalogue de 2 500 notices imprimées par l'université de Paris sans but, par pure vanité. Ce n'est pas un des plus coûteux ! Mais pour le prix de six feuilles et demie d'impression on pouvait avoir plus de dix mille notices à la



machine à écrire, et en utilisant les tables publiées, en comptant tous les soins qu'exige l'impression, accroître encore ce nombre...

Le dépouillement des recueils, revues, voire des articles de journaux, serait fait, en vérité, pour le prix d'un de ces catalogues qui rééditeront leurs frères.

Nous demandons donc : en quoi les ouvrages contenus dans les périodiques sont-ils inférieurs à ceux mis en volume, et méritent-ils moins d'être signalés ?...

Nous avons vu l'opinion des savants pour les livres de science. On peut bien la généraliser : elle est vraie des poèmes et de toute ou presque toute la nouvelle littérature, elle est vraie des romans dont peu sont à acheter qui n'aient paru en revue ou en feuilleton... De quoi n'est-elle pas vraie ?

Le livre, une sélection du périodique... allons donc !

Par qui est-elle faite, cette sélection ?

Mais supposons que les marchands de livres aient toujours choisi les meilleurs, cette sélection, valable pour le particulier, est sans valeur pour une bibliothèque publique. Celle-ci doit tout donner, sous une forme quelconque. On lui demande un texte, et non un livre de poche. Ce qu'on espère surtout, dans une bibliothèque savante, c'est justement le rare, l'inconnu, ce qu'on ne trouve pas ailleurs, et que les éditeurs ont dédaigné !

Pourquoi tant de revues littéraires et autres ? Qu'est-ce qui fait leur succès ? Deux choses : le prix, le choix. Le prix est une raison non moins appréciable pour nos miséreuses bibliothèques que pour le public. Le choix de même. Qu'il s'agisse d'un feuilleton du Petit Journal ou d'un article de L'Anthropologie, la marque est précieuse dans l'encombrement actuel.

Savoir de quel genre de roman et de quel genre d'étude il s'agit ! Un catalogue de romans vous fera venir cent volumes anodins quand vous cherchez des crimes truculents. Un catalogue d'anthropologie vous fera déranger cent brochures de vulgarisation, d'historiettes et autres, quand vous rechercherez un travail de science pure.

Le livre, sélection des périodiques ? – C'est bien plutôt le contraire.

Il y a une exception : les succès qu'on réédite. Les chefs-d'œuvre à bas prix. – Ceux-là, on les achète, on les garde.

Certes, au début des sciences, les savants peuvent consacrer leur vie à édifier en un vaste volume l'ensemble d'une doctrine. L'Origine des espèces vient – depuis un an – de se révéler à la France. Un succès colossal, en 1906, salue cette œuvre de 1859. On l'achète, on la garde, mais qu'est-ce aujourd'hui ? Quelque chose comme une œuvre d'art. Un modèle de méthode, un livre admirable. La zoologie n'a plus rien de nouveau à y prendre. C'est dans un compte-rendu de séance de société que Darwin publia les premières notes de son système, c'est dans des revues spéciales qu'on le continue aujourd'hui. Le Préhistorique de Mortillet, chez nous, systématisait une science balbutiante. Les Matériaux qui l'ont suivi, notant périodiquement les trouvailles, L'Anthropologie ensuite ont plus fait pour la science pure.

C'est par une note, une simple communication, que s'exprime une découverte, qu'une idée neuve appelle la contradiction. C'est bien longtemps après que l'auteur songe à coordonner, à systématiser ses idées. Que de fois il fait là œuvre vaine ! Que de fois il ne reste de lui que les premières notes précises, deux ou trois points de vérité entrevus. Le gros livre où il espère se survivre n'est qu'un tissu d'erreurs que le temps démodera.

Et trop souvent le livre où le savant dit se résumer n'est qu'une spéculation déguisée d'éditeur. Il n'y a pas que les chanteuses et filles en vue à qui on fait signer des livres ! Il y a des membres de l'Institut. Quelques-uns abandonnent aux vulgarisateurs le soin de coordonner leurs idées et découvertes. Le rôle de ces vulgarisateurs est un grand rôle ; le mépris où on les tient est sot et injuste. Il n'était pas indigne d'un Paul Bert de faire des manuels classiques. Il était indigne de lui d'en signer un peu plus qu'il n'avait vraiment le temps d'en rédiger lui-même. Non, nous ne dédaignons pas les livres généraux, mais eux aussi sont « une

spécialité ». On ne se passe pas d'eux. Mais le service d'éclaireurs et celui des subsistances sont distincts. Les livres sont une réserve. Les mouvements en avant s'opèrent par des troupes plus légères.

Sans doute il vient un temps où les meilleurs articles contenus dans les revues sont réunis en volume. C'est vrai et presque certain pour le roman, la poésie. Les revues inconnues où nous dénichions, étant jeunes, les vers que nous aimions ne nous servent plus guère. Des livres ont recueilli presque tout ce qui s'en peut relire.

... Et je le dis sans être bien sûr. Si j'ouvrais quelque vieux tome... J'y trouverais peut-être de belles choses... D'inconnus ? Et aussi de gens célèbres aujourd'hui. De belles choses non rééditées, qui feraient tort à ce qu'ils vendent à présent.

Il sera temps, quand ils seront morts...

Mais pour les sciences, pour le commerce, l'industrie, quand des livres recueilleront ces trésors, il ne sera plus temps.

Depuis longtemps des découvertes nouvelles auront rendu à peu près vaines ces lectures. Vaines... Non pas pour l'esprit. On peut relire Lavoisier. Mais cela ne fait plus beaucoup avancer la chimie.

C'est dans les revues et journaux techniques de l'année - l'année où l'on est, pas celle d'avant - que savants, industriels, ouvriers même trouvent des idées de progrès.

Considérer le volume ou le tirage à part, simple vanité d'auteur, comme une caste supérieure de papier noirci, seule digne d'être classée, conservée, cataloguée à l'auteur et au sujet - est une conception fossile qu'il faut abolir.

La beauté peut rester, mais la vérité passe.

S'il en est ainsi pour la science pure, que dire des sciences appliquées ?

On parle de choix de livres... Le bibliothécaire de l'École des ponts et chaussées écrit :

« Dans la branche spéciale des Ponts et Chaussées, le choix est assez facile. C'est toujours l'ouvrage le dernier venu, appuyé sur les travaux les plus récents, signalant les perfectionnements les plus nouveaux, qu'il importe de posséder, plutôt qu'un ouvrage peut-être encore mieux fait, mais plus ancien, et, par conséquent, en retard. »

Le commerce, l'industrie fréquentent peu les bibliothèques. Lesquelles fréquenteraient-ils ? Lesquelles leur donneraient ce qu'ils réclament : l'actuel ?

II. - Journaux

À propos de la nécessité d'une grande bibliothèque de sciences sociales, j'ai parlé des ouvrages techniques indispensables aux spécialistes en sciences sociales si répandus de nos jours sous le nom d'électeurs. Ces ouvrages techniques sont énormes, mais peu coûteux. Un sou en général. Mais groupons-nous ! et demain, le genre humain pourra lire des aristocrates à trois sous, et des anglais à six, et des revues à vingt.

Il n'y a pas de bons journaux, mais ils se mangent entre eux, un journal est toujours le phagocyte d'un rival. Tous ces poisons s'annihilent les uns les autres ; on ne peut y échapper, mais le mal devient endémique ; il faut s'habituer. Le Temps (ancien) et les Temps nouveaux s'équilibrent ; le rhumatisme préserve de la tuberculose.

J'ai cité l'affaire Dreyfus, le krach des fonds russes, j'aurais pu citer l'alerte du Maroc, ou le Panama et remonter jusqu'aux désastres de 1870. Il n'y a pas d'exemple en France - et c'est le bel honneur de ce pays de blague - qu'un des grands mensonges nationaux n'ait été dénoncé dans un journal ou deux. Même sous l'Empire ! Longtemps avant qu'éclatât la sinistre évidence, elle était connue. Il n'y avait pas ignorance. C'était aveuglement voulu.

Si l'on me donnait à décorer une salle des fêtes pour une mairie avec un sujet allégorique : « la République repousse l'obscurantisme et fait triompher la Vérité », je n'irais pas, malgré l'attrait vif de la chose, sortir une petite femme nue d'un puits où il y a de l'eau, je peindrais un café où se prend l'apéritif national, et je revêtirais le prêtre de la Vérité d'un tablier blanc, et lui mettant une serviette sous le bras, je

lui ferais tendre à quelques gros bourgeois ou quelque maigre sectaire quatre journaux à choisir...

– C'est l'Éclair que je demande !

– Monsieur, il est en mains. Mais en voici quatre autres. Car c'est ainsi que j'ai vu le plus souvent, en France, apparaître la Vérité.

Le prix d'un journal est faible, mais l'ignorance est grande. Elle est ici centuplée par l'habitude.

Or, les journaux font l'opinion. Ils nous gouvernent. Donner au public un plein choix de journaux, rétablir publiquement, par simple exposition, l'égalité entre les diverses feuilles à lire, ce n'est pas, en pays de suffrage universel, œuvre négligeable. C'est entreprendre la lutte contre la plus grande des forces dirigeantes : l'argent qui paye la réclame, l'argent qui fait la vente, l'argent, force des journaux.

J'ai vu des anarchistes ne pas résister à l'appel de la Patrie. Laquelle ? Pas la grande. Celle-là vaut qu'on résiste à son appel. La petite, qui coûte un sou, et que l'on vous crie dans les oreilles à quatre heures, la petite qui débite tant de nouvelles étranges... On n'y résiste pas, et le plus pur donne son sou.

Acheter un journal, c'est favoriser un parti.

Je sais des gens qui n'achètent pas le journal ennemi. Ils rusent pour le lire, car il faut connaître l'adversaire. Mais donner un centime est une lâcheté...

Cependant cet ennemi a peut-être la vérité. Il suffira de le lire une fois pour se convaincre. Tel journal honnête, bien fait, indépendant, ne s'est construit une réputation que pour la vendre, et cette indépendance cessera au succès. Ce sont les plus dangereux, ce sont les vrais traîtres, les « indépendants ».

Paris a pris goût à la bière depuis qu'il peut en boire, la mominette est cependant une passion plus tenace que les opinions politiques. Une baisse de prix, les bars largement ouverts... Il a suffi.

Ainsi quand des bibliothèques aussi ouvertes que des bars offriront à tout venant, de suite, les journaux du jour, une grande lumière luira sur les cervelles françaises ; il sera plus difficile de cacher certains faits en achetant le silence des journaux, et d'honnêtes gens qui, de père en fils, lisent La Croix ou L'Intransigeant ou Le Figaro entreverront le monde sous un jour différent. L'exemple de l'Angleterre nous montre quotidiennement de deux à cinq pour cent des habitants de la ville venant parcourir les journaux aux bibliothèques. Et la vente des journaux ne s'en porte pas plus mal, au contraire. Mais leur ton est plus grave, leurs renseignements plus sûrs. Il existe entre eux non des concours à compter des grains de mil, des concours de scandales, battage ou de crieurs, mais un autre, général, permanent et public, concours entre tous les journaux du royaume : on peut les lire tous, exposés aux bibliothèques publiques<sup>13</sup>...

En aucun cas, dans une bibliothèque libre, il ne faut éloigner les journaux. Services distincts, salles séparées, mais même maison. C'est le journal qui fait la vie d'une bibliothèque ; c'est lui qui attire les gens, les habitue à venir, et, renouvelé chaque jour, crée ce lien quotidien, cette nécessité de la bibliothèque. Le repas en commun crée la famille.

La salle des journaux est toujours fréquentée. Si les bibliothèques anglaises, américaines ont pris un tel essor, c'est aux journaux qu'elles le doivent.

Je sais combien il est aisé de railler, et je n'ai pu faire comprendre à des gens fort instruits, des apôtres de l'instruction populaire, l'intérêt qu'il y avait à mettre le Petit Journal ou « tel qu'on ne lit que trop » en service public. Il y avait intérêt, cependant, et très grand, à ce qu'ils le connussent eux-mêmes, eux qui ne le lisent jamais, eux qui ignoraient totalement le genre de lecture le plus répandu dans ce pauvre genre humain qu'ils veulent transformer.

Il faut des bibliothèques populaires pour instruire un peu les savants.

La free library est un baromètre de l'état mental d'une nation. Elle est le rappel constant aux réalités. Notre mépris des journaux, des romans, des Bottins, de tout ce qui se lit ou consulte beaucoup, chasse le public de nos bibliothèques, sans autre

profit que l'intérêt des fonctionnaires. Vanité ou paresse, intérêt mal compris. L'état de bibliothécaire serait autrement prospère et honoré s'ils quittaient le rôle de gardien de catacombes<sup>14</sup>.

- 13 La bibliothèque publique moderne fera aussi appel, pour la constitution de ses collections d'imprimés et d'images, à de nouveaux supports, qui commencent à apparaître et à l'avenir desquels Morel croit fermement. En 1911, il préconise l'usage du « Bibliophote », constitué par deux appareils, offerts par Otlet et Goldsmith à l'Institut national de bibliographie. Le premier permet la microphotographie des documents et le second l'agrandissement des clichés, afin d'en faciliter la lecture :

Une petite boîte peut contenir l'œuvre de Rembrandt. Entendez bien que la vue est plus petite que la plus petite fiche, et que le simple renvoi que vous faites sur fiche à tel passage d'un texte, à telle image d'un livre, tient plus de dix fois la place que tient la microphotographie de ce texte lui-même ou de cette image même. On peut donc espérer une extension toute nouvelle de la documentation et entrevoir dans une certaine mesure la substitution aux indications des iconographies et bibliographies de petites boîtes contenant les images mêmes, contenant les textes eux-mêmes, sur des rouleaux dont chacun tient la valeur d'une centaine de pages. Pour ne prendre que le cas le plus banal de l'histoire locale, une bibliothèque peut réunir tous les documents, textes, extraits, plans et dessins qui intéressent une ville, sans acheter ou déplacer les originaux, sans grands frais de copie et de collection, sans local approprié, sans cartons ni reliures et sans la bibliographie savante qui renvoie à cent textes (si on ne peut aller voir<sup>15</sup> !).

- 14 Ainsi, le système permet à la fois la reproduction de pièces uniques et offre une assurance contre leur disparition, permet de prêter et de copier des textes et des images, sur un autre support, et de constituer des dossiers d'information avec des documents que la bibliothèque ne possède pas elle-même. Morel eut à cœur de constituer et d'éditer lui-même des films documentaires sur l'Égypte, ses monuments et sa civilisation, réalisés à partir de photographies qu'il avait collectées lors d'un voyage. Il se donna une peine infinie à tenter de donner des développements à son entreprise. Il dut y renoncer, car les conditions de la réussite n'étaient pas encore réunies. Mais il y avait là, en germe, l'ébauche de ce que le service iconographique de la Bibliothèque publique d'information (BPI) put réaliser, soixante ans plus tard.

## Des catalogues « utiles »

- 15 Le catalogue a été la première tâche à laquelle Morel fut affecté, à son entrée à la Nationale, ce fut ensuite l'un des principaux objets de ses réflexions sur les bibliothèques et l'une des seules occasions qu'il eut d'appliquer concrètement ses idées.
- 16 Il lui apparut, à voir la conception bibliothéconomique du *Catalogue général des livres imprimés* et la grande diversité, pour ne pas dire le « désordre », des méthodes employées pour d'autres catalogues, que les bibliothécaires quoique se servant du même mot l'entendaient différemment et commettaient de funestes confusions. Son premier mérite fut de proposer une définition qui fût simple et claire :

Qu'est-ce qu'un catalogue ? Quand on entre dans une bibliothèque, la première chose qu'on demande, c'est le catalogue.

Un catalogue a trois métiers :

1° Compter ce qu'il y a dans la maison, décrire chaque objet et dire où on l'a mis. Ce que nous appellerons *Inventaire*.

2° Indiquer sur ce qu'on cherche, les ressources de la maison. C'est le *catalogue* vrai, comme le public l'entend.

3° Indiquer ce qu'on cherche, même si ce n'est pas dans la maison. Ce que l'on nomme *bibliographie*.

Même en admettant parfaitement définis ces mots et tout le monde d'accord sur leur sens, il ne faut pas demander à des mots qu'ils se tiennent bien sages à leur place. Dans la pratique, tout s'embrouille.

Trois métiers sont trop pour un homme seul. Cependant nous voyons dans les territoires militaires du Sud-Oranais des officiers qui sont gendarmes, notaires et agents de location. Ils protègent la propriété comme un bon inventaire, ils la transfèrent, la communiquent comme un bon catalogue, ils l'indiquent, ils l'offrent, ils renseignent et renvoient ailleurs, au besoin, comme de bons bibliographes.

Lorsque les livres sont rangés en place méthodique, le simple inventaire en est un catalogue. Et si, comme pour l'histoire de France à la Nationale, il s'agit d'une collection importante et spéciale, il devient presque une bibliographie. Le catalogue des Incunables de France en serait une si tous les Incunables français étaient en France. Et nous n'établirons qu'une distinction entre le catalogue et la bibliographie :

La *catalogue*, c'est ce qu'il y a dans une maison. La *bibliographie*, c'est ce qu'il y a là et ailleurs<sup>16</sup>.

17 Cela étant posé, et puisque

le catalogue est la chose importante, parce que c'est le mot dont le public se sert, et que nous n'avons pas le droit de modifier le sens des mots... Que va-t-on lui donner ? Il faut qu'on lui donne quelque chose<sup>17</sup>.

18 En France, dit Morel, ce « quelque chose » ne rend pas de grands services, parce que les bibliothécaires partent de cette idée que le public « sait » ce qu'il veut et que par conséquent « une liste alphabétique exacte des titres ou noms d'auteurs est tout ce que l'on doit demander à un catalogue, le reste étant "personnel, arbitraire, fantaisiste, variable<sup>18</sup>" ». C'est pour cette raison que les bibliothécaires, faisant abstraction du contenu et accordant toute leur attention au contenant, à l'objet-livre, mettent leur point d'honneur à ambitionner de le décrire à la perfection :

Les catalogues que l'on apprend à faire en France attachent toute importance à la copie du titre, aucune à la classification méthodique ; ils ne font presque jamais de dépouillement et quant aux notes critiques, ils se les interdisent et croient les éviter absolument. Reste la question de date que tous s'accordent à mettre sur les fiches, mais qu'on ne prend nullement pour ordre de classement.

Au point de vue du classement qu'on en peut faire, la fiche se distingue du volume en quoi ? Matériellement. Elle est soustraite au format, poids, périodicité, etc. Idéalement : on n'a pas à tenir compte du « format moral », c'est-à-dire du titre mis par l'auteur, de la collection ou revue où l'éditeur rangea l'ouvrage, et l'on en peut conclure qu'à part le cas d'aide-mémoire, c'est-à-dire d'index de titres, et quelques cas spéciaux – la copie du titre ne sert à rien.

Or c'est le plus long. C'est elle qui fait les listes interminables, les cent volumes de catalogue, les recherches impossibles dans tout vaste répertoire. Dans plus de la moitié des notices d'ouvrages la moitié du titre et parfois le *titre entier peuvent être supprimés*. Les publications politiques, administratives, commerciales, les livres classiques, discours, pièces de circonstance, offrent des cas infinis où le titre *perd* l'ouvrage. Et c'est contre cette religion du Titre, de la description exacte, complète, qui ne sert qu'à *perdre* les volumes, c'est contre cette vraie maladie de la bibliographie qu'il faut s'élever de toutes ses forces.

Les catalogues ne seront utiles que le jour où, débarrassés de tout leur appareil de bibliophilie, ils chercheront à nous dire les livres qu'il faut lire, et ce que nous trouverons dedans<sup>19</sup>.

19 Comment y parviendra-t-on ? Morel consacre dans le second volume de *Bibliothèques* de nombreuses pages à réfléchir à ce problème et à chercher la solution idéale, celle qui

permettrait en outre de prendre en compte le dépouillement des périodiques, objectif logique pour un bibliothécaire qui y voit la matière la plus vivante, la plus actuelle et donc la plus utile. Indécis quant au meilleur parti à prendre, Morel, qui, parfois, n'écarte pas les perspectives utopiques, lorsqu'elles favorisent la prospection, estime que, pour l'heure, les bibliothèques, surtout « publiques », ont tout intérêt à prendre en compte un ordre décimal :

Les catalogues ne seront utiles que le jour où, débarrassés de tout leur appareil de bibliophilie [en effet, pour ce qui est de la notice descriptive, Morel estime qu'on doit la faire aussi légère que possible, en la bornant aux éléments indispensables à l'identification], ils chercheront à nous dire les livres qu'il faut lire, et ce que nous trouverons dedans.

À moins d'établir de vraies notices critiques – ce qui est fort légitime et que je conseille vivement à toute bibliothèque d'éducation, là où il s'agit d'attirer les lecteurs et de leur faire lire les catalogues –, quel moyen rapide d'indiquer ce que nous trouvons dans un livre, sinon une bibliographie systématique ? Quel moyen plus bref que celui où les numéros ont un sens ? Et puisque notre numération est décimale, quel autre moyen que la classification décimale ?

On peut la critiquer, la montrer bien imparfaite, embrouillée de cas spéciaux... Mais tant que nous compterons par dix et qu'il faudra mesurer quelque chose, tout système sera d'autant plus commode qu'il se rapprochera plus de l'ordre décimal. L'habitude, certes, abrège. Il est plus commode à Londres de compter en shillings et pence qu'en francs et centimes – cela ne veut pas dire que le système décimal ne vaille pas mieux.

Déjà cependant la décimalité scientifique s'organise largement. On peut par des numéros serrer de près le sens d'une foule d'ouvrages techniques. L'on arrive fort bien à lire ces formules couramment, à deviner au chiffre les sujets d'un volume. Et ce n'est pas plus d'effort que pour lire n'importe quel alphabet étranger. Arrivera-t-on à s'entendre pour constituer une sorte de Code international bibliographique ? Il semble que rien n'est plus aisé, et cependant nous ne le pouvons espérer. Le bon sens n'est pas une force active, au contraire. Il peut éviter une bétise, mais ne peut à lui seul déterminer une entreprise.

Les utilités séculairement démontrées, telles que le système métrique ou l'unité de méridien, n'ont pu triompher partout.

Pour arriver progressivement à une entente de ce genre, on pourrait, dans un congrès des bibliothèques, décider quelques grandes divisions auxquelles les mêmes signes seraient appliqués partout à *partir de telle année*. Il nous faut éviter l'opposition éternelle du passé, et cette idée que, pour tenter un nouveau système, conforme aux sciences modernes, il faut aller remuer la théologie de nos aïeux. Si chaque bibliothèque du monde donnait son système et qu'il faille attendre l'unanimité, on attendrait l'éternité. Mais si l'on se contente d'appliquer partiellement ce qu'il y a de commun dans tous les systèmes, ajournant les points sur lesquels il y a divergence, on serait bien étonné de voir l'immense proportion du semblable. Les systèmes sont comme les livres : plus il y en a, plus ils disent la même chose<sup>20</sup>.

20 Sur ce point aussi, Morel s'inspire du modèle anglais :

Ceci nous dit la commodité de ces catalogues, petits volumes, couverts de toile de couleur, et qui coûtent douze sous ; le catalogue des livres pour la jeunesse coûte deux sous.

Glasgow a résolument adopté la classification décimale. Ce sont à peu près les tables de Dewey qui ont servi à l'établissement des différentes rubriques, et la table méthodique de ces rubriques se trouve en tête. Suit une table des périodiques : 82 quotidiens (3 français, *Matin*, *Journal*, *Écho de Paris*), près de 300 hebdomadaires, 150 mensuels, etc. avec l'indication des districts où ils se trouvent. Quelques pages spéciales : livres pour aveugles, auteurs en langues étrangères, livres à la

disposition du public (bibliographies, encyclopédies et dictionnaires, toute une série de manuels de sciences, d'arts utiles, telle que jardinage, automobilisme, cuisine, bâtiments, médecine, atlas, guides de la contrée, etc., en tout quatre cents ouvrages environ, dont quelques-uns en beaucoup de volumes). – Enfin le catalogue proprement dit. Il contient dans une unique série alphabétique les noms d'auteurs, les titres et les rubriques de la classification Dewey avec les ouvrages s'y rapportant. Les titres sont très abrégés. Aux mots *Essais*, *Poésie*, ou *romans*, le simple nom d'auteur comme renvoi.

Je tiens à faire remarquer que les renvois sont faits non seulement aux ouvrages mais aussi à ce qu'ils contiennent. Il ne s'agit pas de *mots typiques* comme dans nos catalogues officiels, où les *bateaux* ne renvoient pas aux *navires*. Le mot déluge renvoie à la *Science and Hebrew Tradition* d'Huxley, le mot esthétique au *Trésor des humbles*, Voltaire aux *Horae Sabbatiae* de Stephen, vol. 2, et aux *Essays* de Carlyle. Aucune mention de format, d'éditeur, d'imprimeur, mais la date, et l'on n'a pas regardé, même quand ce n'est pas dans le titre, à donner une liste de chapitres d'ouvrages tels que les lecteurs populaires de Gall et Hoberton, les *Fragments* de Tyndall, les biographies de savants d'Arago, et à renvoyer aux sujets de ces chapitres. Le titre *Fragments* ne vous dit rien, mais la note vous dit qu'il s'agit de la radiation, du Niagara, de la vie de Faraday. Celle d'Arago donne le nom des 9 savants dont il parle. Ceux qui ont perdu beaucoup de temps à lire des notes de catalogue en 10 lignes sans pouvoir deviner le sujet d'un livre sont assez heureux de trouver des rubriques si brèves et si explicites. Sauf les notes explicatives des recueils, elles dépassent rarement une ligne et sont d'un caractère calculé pour ne pas la dépasser (largeur 0,09 m).

Je me suis étendu un peu longuement sur ces petits catalogues. J'écris de Paris, et ils m'ont servi déjà assez souvent comme bon petit guide pour le choix de lectures et comme référence bibliographique, pour que je puisse en faire un éloge fort intéressé. Ils ont confirmé qu'en un millier de pages d'un petit volume commode, bien fait, et refait tous les cinq ans au moins, tiendrait la liste de tout ce qui est bien utile en fait de livres sur n'importe quel sujet, le surplus étant donné non par des livres, mais par des documents authentiques et des périodiques<sup>21</sup>.

- 21 Dès l'année suivante, en 1911, Morel eut l'occasion d'appliquer concrètement ses idées lorsque la ville de Levallois-Perret lui demanda de présider à l'établissement du catalogue de sa bibliothèque. Il exposa dans sa préface la conception de ce catalogue, son utilité et sa portée :

Le présent catalogue est le premier essai en France de catalogue important et systématique appliqué à une bibliothèque municipale de prêt de type populaire. Commencé en avril 1911, très grossi par les achats de 1912-1913, qui l'ont presque doublé, il représente une dépense totale, fiches et impressions, d'environ 5 000 francs pour la municipalité, et plus de deux années de travail assidu pour les bonnes volontés qui ont entrepris de mener au bout ce travail. Il y a une disproportion choquante, dira-t-on, entre l'importance des collections et ce catalogue. Peut-être d'autres efforts auraient été plus profitables ; mais un examen de la situation matérielle nous a convaincus qu'un grand catalogue était le seul luxe actuellement réalisable, et que l'on devait commencer par là : condamnée pour longtemps encore à n'être ouverte que peu d'heures par jour, la bibliothèque de Levallois est lointaine pour beaucoup de lecteurs de la ville, et leur plus grand désir est de pouvoir choisir leurs livres chez eux. Or, ils n'ont pas chez eux les bibliographies, renseignements et conseils qu'on trouve dans les bibliothèques. Une simple liste de noms d'auteurs ne leur dit absolument rien, et, contrairement aux apparences, c'est pour le lecteur inexpérimenté qu'il faut des catalogues explicites, avec beaucoup de renvois, beaucoup de détails, une indexation et des dépouillements qui sont inutiles à ceux qui sont dans une bibliothèque et savent s'en servir.

Ce catalogue semblait donc justifié par la demande du public. Sans nous dissimuler les graves défauts auxquels nous condamnaient les nécessités, sans même le vouloir présenter en exemple, nous avons voulu qu'il soit rédigé de telle sorte qu'une part du travail, une part de la dépense, n'aient pas à être refaites par toutes les autres bibliothèques françaises – il y en a des milliers – qui possèdent les mêmes livres<sup>22</sup>...

... Nous devons regretter que la France, qui la première établit et imposa à la moitié de l'univers le système métrique, ait écarté de ses bibliothèques cette extension naturelle d'un principe universel. L'expérience que nous avons faite à Levallois-Perret avait un caractère nouveau, c'était d'appliquer à une bibliothèque populaire un système que des bibliothèques dites savantes ont rejeté comme trop compliqué. Ceux qui professent de bonne foi cette erreur peuvent venir à Levallois, un soir, juger du résultat. Ils partageront sans doute ma manière de voir : cela est trop compliqué, certes, pour les bibliothécaires, ce ne l'est pas pour le public. Le public le moins instruit s'y retrouve avec aisance, va droit aux livres qu'il désire. Mais ce n'est qu'un déplacement de travail, car une longue besogne a été faite pour lui. Il a fallu des mois et des mois de travail pour répartir en sections hiérarchisées, dépouiller parfois longuement des listes de volumes qu'un composteur mécanique aurait numérotés beaucoup plus vite. Si simplifié que soit le système, il exigera plus d'érudition que la connaissance de l'alphabet<sup>23</sup>...

... Les bibliothèques qui voudront utiliser ce catalogue n'ont donc qu'à tenir compte des trois premiers chiffres de chaque côté, et de la lettre qui les suit parfois. Elles ajouteront ensuite, en les séparant par un tiret, comme nous avons fait, au lieu de nos n<sup>os</sup>, leurs anciens n<sup>os</sup>, qu'il n'y a pas lieu de modifier. Elles se trouveront ainsi avec leurs livres classés méthodiquement, décimalement<sup>24</sup>.

- 22 Et Morel précise d'autre part l'idée souvent déjà exprimée par lui qu'il convient de ne pas attacher trop de prix aux notices descriptives :

On ne trouvera pas ici l'application rigoureuse des règles bibliographiques. Les ouvrages des bibliothèques de prêt sont destinés à être remplacés incessamment. Il faut donc que la notice d'un ouvrage puisse servir à un autre exemplaire, et parfois à une édition différente. Cependant nombre d'ouvrages, parmi ceux que prête la bibliothèque de Levallois, seraient difficilement remplacés ou ne mériteraient pas de l'être, et quelques exemplaires ont un intérêt spécial ; nous avons décrit plus soigneusement ces derniers.

Quoique très abrégés, les titres ont été copiés plus exactement qu'on ne le fait dans les catalogues populaires, les abréviations signalées en principe par 3 points, les mentions arbitraires mises entre parenthèses, etc. Mais une révision parfaite à ce point de vue était sinon impossible, du moins très coûteuse, et nous avons préféré acheter de nouveaux volumes avec les ressources qu'aurait absorbées une minutieuse vérification des notices utilisées<sup>25</sup>.

- 23 Très préoccupé, en matière de catalogage, par le handicap que constituent pour les bibliothécaires les tâches répétitives et par l'immense difficulté qu'il y a à prendre en compte le dépouillement des périodiques, Morel croit que la « machine », qui, dans tous les domaines, fait des progrès extraordinaires, peut aussi venir en aide à la bibliographie. Il écrit à ce propos, un an avant sa mort, un texte qui annonce la « mécanisation » à venir :

Voici plusieurs années que j'ai signalé – administrativement – que les répertoires, catalogues, toute la documentation sur fiches, le travail de centaines de bibliothécaires, et ce qu'on nomme et qui voudrait être la *Bibliographie de la France*, tous ces efforts, parfois vains, toujours insuffisants, vers une Documentation générale, pouvaient être – je dis bien – *sauvés* par l'emploi de ces mêmes *machines* à adresser qui enrichissent plus de publicitaires que les bandes manuscrites n'ont fait vivre ou tué d'écrivains.

Mais au début, ces machines étaient strictement faites pour adresses commerciales. Nous avons contribué à suggérer la fiche bibliothèque : neuf lignes et format



international. Pour la bibliographie commerciale, le tirage est suffisant pour justifier l'impression ; le Journal de la Librairie et les recueils qu'on en tire, quoique tardifs, existent. Mais la documentation, et même la simple bibliographie, pour la science et les tirages à part, végète et ne suit plus la production. Or aujourd'hui, je connais une dizaine d'appareils utilisables. Il y en a d'allemands et d'américains, il y en a de français...

Nous insistons sur ce point : les fiches matrices ne sont pas déclassées. Si vous avez en ordre alphabétique, bien rangées, les 10 000 fiches d'une année de la Bibliographie de la France, vous pouvez imprimer, sur liste ou sur fiches, ou les deux, celles qui concernent le Droit, ou le Théâtre, ou l'Électricité. La machine fera cela en quelques heures, mais vous restituera dans l'ordre alphabétique général toutes les fiches de l'année...

La *sélection* est obtenue par des encoches, des perforations ou des reliefs sur la fiche matrice. Suivant les appareils, et suivant leur prix, on obtient dix, cent divisions, ou l'infini. Ne ferait-on que quelques masses : droit, médecine, biographie... le progrès serait immense et les rédacteurs de fiches pourraient faire eux-mêmes le poinçonnage sélectif.

Il apparaît évident que la classification décimale prouverait ici son efficacité. Mais sa simplicité répugne à beaucoup de professionnels. Or il est possible, comme à Washington, d'indiquer deux indices classificateurs, et même davantage, et d'entrecroiser des classements : tirer les livres *en langue anglaise*, ou seulement les *poésies* anglaises, ou seulement la *poésie en toutes langues*, etc. Possible également que certaines fiches (collaborateurs, mots typiques, etc.) soient imprimées plusieurs fois quand les autres ne le sont qu'une...

Et le dépouillement des *Périodiques* ?

D'ici peu de mois, la loi du dépôt légal que des menées de bibliothécaires avaient retardée pour les périodiques leur sera appliquée. La Bibliothèque nationale sera, au personnel près, à même d'ouvrir la plus vaste salle de périodiques qui soit, et d'en communiquer, à leur apparition, plusieurs milliers.

Sera-t-elle à même d'en dépouiller et classer méthodiquement les articles scientifiques, travail sans lequel cette immense mise à la disposition n'instruira que les renseignés, travail dont l'énormité n'égale que le temps à perdre tant qu'il ne sera pas fait.

Pas d'illusions. Trop d'essais ont été tentés. Ce n'est que partiellement, et sans répudier l'arbitraire, que des réussites peuvent être obtenues. Il y en a...

Or la science ne se fait que par les périodiques. Nulle besogne de bibliothèque n'approche de l'utilité de dépouillements méthodiques...

Des machines simples peuvent aujourd'hui réaliser ce qui s'obtenait hier par de beaux livres coûteux, bien honorables pour leurs auteurs, profitables même au point de vue historique. Et je vois bien tout ce qui s'oppose aux réalisations documentaires<sup>26</sup>...

## Libre accès aux collections

- 24 Bien située, belle et fonctionnelle, pourvue de collections utiles, dotée de catalogues faits pour le public, incitatifs, instructifs et formateurs, la bibliothèque doit, logiquement, permettre aussi à tous l'accès libre à des collections classées elles aussi selon l'ordre décimal. Morel s'étend très souvent et fort longuement sur cette disposition, si commune dans les bibliothèques anglo-saxonnes, mais aussi contraire au tempérament français. C'est une des idées essentielles et les plus neuves que Morel ait exprimées, et l'une de celles qui n'ont pas encore tout à fait été prises en compte par les bibliothécaires, et c'est pourquoi je citerai abondamment des passages qui s'y rapportent.

- 25 Dans le second tome de *Bibliothèques*, un chapitre porte le titre significatif et provocant de « Du vol et des moyens de l'encourager ». Morel affirme que dans une bibliothèque « libre », le public doit pouvoir manifester des « mœurs socialistes », et un comportement « communiste » à l'égard des livres, biens communs faits pour être « lus, maniés, usés ». Les bibliothécaires n'ont pas à se préoccuper de restaurations de volumes qui en freinent la circulation. Ils n'ont pas davantage à trop craindre les vols, car, après tout, lorsque ceux-ci ne sont pas commis pour de l'argent, ils apportent, selon Morel, la preuve de l'intérêt que suscite la lecture. Plus efficacement que par des sanctions, on limitera l'importance des vols en proposant au public des « nouveautés et non pas des vieilleries », des ouvrages de premier ordre, même s'il faut les payer cher, que l'on « habillera » de reliures agréables à regarder – à moins qu'afin de hâter leur mise à la disposition du public, l'on ne préfère les garder brochés et les remplacer sitôt qu'ils sont défraîchis, façon d'agir qui pourrait se révéler moins onéreuse –, et en organisant un service de prêt commode, « automatique », s'assortissant, si on le peut, de facilités supplémentaires offertes à l'usager, comme celle de pouvoir acheter le livre qui lui a été prêté. En somme, selon Morel, plus l'on se montrera généreux envers le lecteur, et moins celui-ci sera tenté de contrarier le fonctionnement du service :

Il est certainement difficile de ne pas voler, mais c'est une habitude à prendre. Je parle bien entendu de ceux qui aiment les livres, pour qui la possession est un véritable plaisir ; les autres ne sont pas intéressants ! – et malgré ces petits polissons du boulevard dont les vaudevilles espèrent abolir l'instinct de jalousie, je me réjouis d'être venu au monde tandis que les rubans tentent encore les femmes, et tandis que la Beauté – même celle des livres – suscite encore assez d'enthousiasme pour pousser au désir de possession exclusive.

Cependant le respect de la chose commune se prend vite. On peut être jaloux de ses livres qu'on aime, jusqu'à ne pas les prêter, jusqu'à ne pas les montrer, et consulter le Tout-Paris dans un café. Le même homme jaloux chez lui, boulevard Haussmann, est un collectiviste pratiquant rue Marbeuf. Tel autre chasse celle qu'il aime : elle le trompa une fois – et recherche de banales consolations. L'Anglais, qui saccage tout, respecte les parcs de son île. Les musées y sont ouverts plus largement qu'ailleurs, les livres prêtés presque sans références, et, en ce pays de pickpockets, on ne juge pas utile de rien mettre sous clef. En Grèce on vole encore les bornes des chemins. C'est que les chemins sont rares. Quelle opposition rencontra l'établissement de la télégraphie en France ! Allait-on mettre une sentinelle à chaque poteau ? Non ; le paysan escalade honnêtement le mur du château, va loin dans la forêt, la nuit, voler son bois, mais respecte les poteaux plantés le long de la route.

Les notions de droit public et de propriété privée en matière de science et d'art ne sont pas absolument celles du tien et du mien. Il y faut largement admettre le communisme, et de même que nous tiendrions pour un grand criminel celui qui détiendrait seul un remède efficace contre le cancer, on commence à considérer comme un VOLEUR celui qui, par droit d'achat, soustrait au reste de l'humanité tel chef-d'œuvre, tel document unique dont la connaissance peut modifier l'histoire, la science, ou simplement priver les honnêtes gens d'une grande joie : le monsieur qui détient inédite une œuvre de Beethoven par exemple.

La loi sur les monuments historiques empêche bien des destructions, et si elle pouvait empêcher aussi les restaurations, elle ferait bien. La restauration est un vol. Le rêve d'un seul y vole le rêve de tous les autres.

Il faut cependant distinguer l'unique de ce qui ne l'est pas. Car s'il y a des choses susceptibles de propriété commune, il y en a qui ne le sont pas : un bon plat, par exemple. Cette poularde veut être mangée ; elle ne réglera pas un nombre infini d'humains, n'ayant que deux ailes et un seul croupion. Ne la mettez pas au musée du Louvre. Mangez-la, avec vos amis.

Cependant nous voyons tous les jours des propriétaires enragés léguer à des musées de ces choses dont l'usage seul pouvait tirer profit, de ces choses qui ne valaient qu'en étant à quelqu'un : de beaux livres, par exemple.

Ah ! ces reliures sous verre, ces livres à images qu'on ne peut pas feuilleter, ces poètes qu'on ne peut lire, qu'on vous montre à une page qui n'est jamais tournée... Ne voyez-vous pas que les donateurs sont des sortes de voleurs posthumes ? C'est absolument l'opinion de M. Carnegie : ceux qui veulent donner doivent donner de leur vivant.

C'était l'opinion d'Edmond de Goncourt. Il ne voulait pas pour ses œuvres d'art l'œil indifférent du visiteur de musée, mais l'œil avide, anxieux de l'acheteur aux enchères ! Ceux qui, ne pouvant emporter leurs bouquins dans la tombe, les lèguent à des musées tuent ces livres qui devaient vivre : être lus, maniés, usés.

Il est un point cependant où l'objet devient unique ; de tel livre le monde n'a plus que quelques exemplaires... et il n'est pas besoin que ce soient des choses précieuses : le prospectus qu'on jette, le journal qu'on brûle seront rares un jour. Oui, ce journal que tu coupes pour faire une couverture à ce roman jaune que tu ne veux pas salir sera plus précieux un jour que ce roman lui-même.

Ici l'objet ne vaut plus par lui-même, il vaut beaucoup plus que sa rareté. Il vaut par sa fécondité. Ce n'est plus une fleur à voir et à sentir. C'est une graine à semer.

Conserver des témoins du passé et du présent est le rôle des grandes bibliothèques, de la Nationale chez nous, et l'on ne peut leur reprocher certaines difficultés d'approche. Le devoir de conserver y passe parfois avant celui de communiquer.

Le particulier qui vole un livre de ces dépôts publics, celui qui arrache une page, ou simplement le salit, celui qui raye un passage, ou inscrit sa pensée en marge, ce docteur allemand qui fut pincé en 1905 corrigeant dans un livre les fautes de français – du français qu'on enseigne à la K. K. Universität –, le colonel qui croyait indigne de lui de copier un passage de *l'Éclair* au crayon – il est certes plus militaire de le copier au canif – encourent des châtiments terribles dans nos lois. Mais si je voudrais voir ces châtiments plus doux, ce n'est point par sympathie pour ces sauvages, c'est simplement parce que des peines plus légères seraient plus agiles et toucheraient mieux. Le petit plomb réussirait mieux que les grosses balles. Ces menaces de châtiments épouvantables aboutissent au non-lieu ou à l'acquiescement, parfois même à des transactions. L'Angleterre, où le pickpocket passe pour adroit, protège mieux ces dépôts publics par un simple tarif d'amendes qu'on affiche dans les salles. En outre l'Angleterre a pratiqué très largement la grande assurance contre le vol le plus fréquent, le vol avec espoir de restituer, qui peut être qualifié d'emprunt illégitime.

Ainsi que l'éclairage des rues est la meilleure des patrouilles, le plus vigilant des guets, ainsi que les voleurs honoraires sont les meilleurs des policiers – ainsi que pour abolir le culte des pierres, les prêtres les bénissaient et mettaient des croix dessus, le meilleur remède contre l'emprunt illégitime est le prêt légitime.

Dans nos dépôts publics qui ferment à 4 heures, on ne s'effraye pas trop d'un livre disparu, les livres sont de bons chiens qui connaissent leur logis. Très souvent ils reviennent le lendemain matin.

Un livre n'est pas une somme d'argent qui fond quand on s'en sert, et ne laisse à l'emprunteur illégitime qu'un remords inefficace. Le livre emprunté par mégarde peut être rendu intégralement. Les gens qui aiment les livres au point de les emporter risquant la prison sont en général soigneux. Mais tandis que l'argent mangé laisse les mains vides, le livre demeure, encombre, et ce qu'on a de mieux à faire, c'est de le rendre. C'est généralement là qu'on pince les voleurs, on les attend au remords. Il est plus simple et plus moral d'inscrire sur un registre les volumes empruntés.

Il faut en arriver non à considérer, selon l'odieuse paradoxe d'un révolutionnaire, la propriété comme un vol, mais le vol comme une propriété embryonnaire, une propriété bâtarde et incomplète, à laquelle il faut donner la régularité qui lui

manque. Le fonctionnement du prêt régulier a partout diminué le nombre des voleurs.

Le peuple est entré tout droit dans le communisme des livres ; il respecte même l'ordre et range soigneusement, rue Titon, les volumes qu'on lui permet de prendre lui-même.

Les Libri et, récemment, cet éminent architecte, qui profitait mal des documents artistiques qu'il volait – puisque nous lui devons le Grand Palais des Champs-Élysées –, n'étaient pas le vil public. Ce dernier, que la République avait payé fort cher pour qu'il se bâtit « son » palais, où il logeait, qu'il avait fait à son goût, son goût à lui, un mauvais goût, trouvait naturel de se meubler aussi aux dépens de l'État. C'était d'ailleurs un homme généreux qui permettait aux arts, aux autos et aux chevaux d'exposer de temps en temps dans ses salons.

L'œuvre d'accoutumer les hautes classes de la société à ces mœurs socialistes est encore à accomplir. Les rapports sont formels, unanimes sur ce point. L'habitude d'avoir les choses à soi se perd difficilement. Les quartiers riches perdent ou chipent les volumes, brisent les dos, arrachent les pages. Les partitions municipales sont bien souvent sans la romance ; l'air des *Bijoux* est trop tentant ; ce n'est pas distingué, la besogne de recopier. L'honnêteté s'arrête là où il y a un piano.

Là même cependant on a trouvé un remède. Les séries musicales commencent à être riches. En plus de *Faust*, elles ont parfois *Mireille*. Alors on respecte *Faust* dans l'espoir de *Mireille*. Il ne tient qu'au Conseil Municipal d'ajouter quelques titres à la liste si courte. Les nouveautés garantissent les vieilleries. Et même les élégants qui sont le plus tentés de garder rapportent, une fois dressés, et ne froissent plus le gibier.

Un livre digne d'être lu est digne d'être acheté, dit Ruskin. Je dirai plus : il est digne d'être volé. Et c'est avec tristesse que je constate l'honnêteté de mes concitoyens...

Je sais bien qu'il en est qui volent pour revendre...

Cela n'est pas de jeu. Ce n'est pas du tout de cela que je parle... Mais parlons de ceux-là tout de suite, pour en finir.

Le vol dans les Bibliothèques, le vol pour revendre, peut être à peu près aboli. Il n'y a qu'à frapper les acheteurs au lieu de frapper les voleurs. Une règle uniforme peut être établie pour tous les livres publics : les marquer aux pages 1, 16, 96 (usage adopté à la Bibliothèque Nationale). On peut demander aux libraires de ne pas l'ignorer. Je ne dis pas de ne pas frapper le voleur aussi, pour la forme, mais celui-ci agit par suggestion, impulsion, passion, occasion, un tas de motifs sur lesquels la crainte du châtement est de moins d'effet. L'honnête commerçant achète avec son bon sens et sans sortir de son caractère ; et s'il achète des livres déchirés aux pages 1, 16, 96, un châtement sera parfaitement compris. Ainsi j'ai vu condamner de pauvres diables sans travail, l'un ayant trois enfants, j'ai vu aussi condamner de mauvais bougres, qui ne volaient des livres que faute de mieux ; mais six mois, six très justes mois de prison ne guérissaient ni la misère de l'un ni les vices des autres. Un simple mois aurait sûrement instruit et guéri tel honnête commerçant qui « ne savait pas », achetant dix francs des livres dépareillés de collections très chères, tous déchirés aux pages 1, 16, 96 et reliés aux armes de France, qui ne savait pas... sinon qu'il les achetait 10 francs et les revendrait cinquante. Voilà vraiment l'homme qui a besoin d'apprendre. Mis hors de cause, il continue le métier d'expert. Au moment où paraît ce livre l'on est encore sous l'impression causée par les vols invraisemblables de cet architecte dont nous venons de parler, qui entraînait comme chez lui dans nos bibliothèques les moins publiques ; une panique s'est emparée des fonctionnaires, on parle d'interdire tout paquet dans les bibliothèques, d'exiger l'état civil des lecteurs chaque jour... C'est à qui invoquera les précautions les plus absurdes...

On m'assure, écrit M. Henry Maret, que la panique s'est emparée de nos grandes bibliothèques, ce qui est une grave erreur, car ce sont celles où il vient beaucoup de monde qui offrent le moindre danger. Les mauvais coups s'exécutent d'ordinaire dans les endroits isolés.

Ce qu'il y a d'admirable, dans ce coup de l'École, c'est le soin avec lequel on avait enfermé une collection, dite publique, dans un cabinet dont l'entrée était interdite, afin qu'elle fût cachée à tous les yeux, cependant qu'on en confiait la clef au seul voleur, pour qu'il ne fût pas gêné. Le même Henry Maret, qui avait tellement raison ce jour-là, montrait la plus complète ignorance des bibliothèques quelques jours après : « J'estime qu'on agirait très sagement en supprimant les prêts, à n'importe qui, et pour quelque motif que ce soit. Nul ne devrait pouvoir emporter à son domicile un livre ou une estampe. Tout le monde connaît l'anecdote de ce monsieur, qui, faisant admirer sa bibliothèque par un visiteur, refusa de lui prêter un livre.

- Non, dit-il ; car un livre prêté n'est jamais rendu. Ainsi, tous ceux que vous voyez là, ce sont des livres prêtés.

Rien de plus exact. On vous rendra à la rigueur, rarement, mais enfin cela se voit, de l'argent que vous aurez prêté ; on vous rendra une femme, une machine à coudre, un dîner, un parapluie, mais un livre jamais. Je ne connais pas d'exemple qu'un livre ait été rendu...

Il n'y a pas de garanties qui tiennent. Il en est de nos bibliothèques comme de l'île de l'honneur, les livres n'y peuvent plus rentrer, quand ils en sont dehors. »

La Ville de Paris en 1882 constata que sur 363 322 prêts 310 volumes avaient été rendus en mauvais état ou égarés. Cette proportion d'un pour mille est moindre encore aujourd'hui que le public s'est habitué au prêt. On ne perd pas 500 volumes, maintenant qu'on en prête deux millions.

À la Nationale des vols ont pu être commis - mais seulement dans les parties réservées... Il n'y a pas d'exemple, depuis que le prêt de manuscrits fonctionne régulièrement, qu'il y ait eu perte ou dégât. Or on en prête cinq à six cents par an, quelques-uns très précieux, et à l'étranger.

Le public a, comme Cartouche, une grande âme de brigand. C'est défendu, il prend. Vous lui confiez... il rend.

Mais encore faut-il qu'il y ait un service organisé, des registres tenus, c'est-à-dire que le service de prêt soit assez important pour nécessiter une comptabilité.

Un banquier saurait à un centime près l'argent qui existe dans les coffres de la banque, mais l'argent qu'il a dans sa poche, les sous qu'il a pris ce matin en s'en allant... du diable s'il se rappelle...

Il y a donc des systèmes. Ils ne sont pas tous bons.

La Nationale, par exemple, avait inventé contre le public un système de vexations dont la plus grande utilité était d'infliger au public une longue attente, et d'immobiliser deux fonctionnaires et deux gardiens qui, pendant ce temps-là, ne peuvent surveiller personne ! Soit six mille francs au moins par an, de quoi payer une police plus efficace. Ce système vient d'être changé, juin 1908 : l'attente jadis infligée au public n'existe plus. C'est le commencement.

Le mal que font les voleurs n'est guère dans ce qu'ils emportent, c'est dans les paniques qu'ils causent et les précautions coûteuses qu'on prend contre eux.

Deux grandes mesures contre le vol. D'abord, le prêt. Et secondement, avoir des bibliothèques très fréquentées. Puis habituer le public à prendre et rendre les livres, et lui rendre l'honnêteté commode, automatique... Pour tant faire que d'apprendre au peuple à aimer les livres, ce qui est le but, je pense, des populaires municipales, ne pourrait-on lui apprendre à les aimer jolis ?

Jours de mon enfance ! Dégoût du sale Delagrave d'un vilain jaune, d'un jaune de pion et de pensum... Hachette était vert pâle, sur du papier glacé. Nous aimions Hachette...

Je ne demande pas que l'on fasse de jolies reliures. Je demande seulement qu'on n'en fasse pas du tout. Laissez les livres tout nus, et ne les reliez qu'en cas de nécessité. Or la nécessité ne dit pas que le livre broché a mauvaise tenue, et qu'une bibliothèque ne doit garder que des livres convenables.

Laissez les livres se mettre à leur aise chez eux. S'ils vont dans le monde, il sera temps de leur acheter un habit. Mais plutôt que d'habiller des vieux, achetez des

neufs. Un neuf coûte deux habits de vieux, souvent moins. Il y a dans les bibliothèques de quartier une bonne moitié de livres, et parmi les meilleurs, qui sont si peu demandés qu'ils pouvaient parfaitement se passer de reliure.

C'est que cette reliure est vraiment une horreur. L'uniforme des collégiens – dont le but doit être de rendre les garçons ridicules aux yeux des filles – part d'une moralité semblable : rendre le potache inviolable et le livre inviolable. Non, cet objet cafard, personne n'en veut chez soi. Vraiment de très pauvres diables en sont dégoûtés. On peut au même prix relier moins laidement. On reconnaîtra tout aussi bien que le livre appartient à la commune si l'uniforme est moins laid. En avant pour un concours de gentille reliure ! – Ceci était écrit lorsqu'on m'a apporté un Lohengrin municipal relié en blanc. Vive la Ville de Paris ! Voilà donc un progrès. C'est simple, propre et gai.

Pas si gai cependant qu'une non-reliure. Cette loi de la reliure, pour éviter le vol d'un volume, vole la moitié des crédits d'achats. Encore une fois, c'est absurde.

La reliure a un autre effet que de conserver, c'est de reconnaître tout de suite que le livre est prêté. Est-il si nécessaire que l'on reconnaisse tout de suite un livre prêté ?

Je viens de dire que des marques discrètes, mais précises, et une législation mieux appliquée, peuvent parfaitement suffire à reconnaître un livre volé.

Mais le vol pour garder est-il un grave délit ?...

En principe, oui, évidemment. On vous prête, il faut rendre. Il faut développer l'honnêteté communiste, le respect du bien de tous, habituer les enfants à ne pas dégrader les monuments publics, à ne pas cueillir de fleurs, etc.

Cependant le prêt des livres n'a-t-il pas été inventé spécialement pour développer le goût des livres ? Non pas seulement de la lecture courante, rapide, qui fait de certains cerveaux de femmes une sorte de tuyau où coulent des romans, non pas, surtout, du feuilletage rapide dans les bibliothèques ! – mais le goût du livre qu'on relit, qu'on aime, que l'on garde enfin...

Alors ce petit qui ne rapporte pas après le 2<sup>e</sup> rappel le volume emprunté, qui aime mieux garder celui-là que d'en prendre un autre, ne réalise que trop bien le but de l'institution elle-même... N'a-t-il pas droit à de l'estime, à des encouragements ?

Il m'intéresse. Je voudrais qu'il fût encouragé, non tout à fait dans cette voie-là, mais dans celle d'à côté, qui va dans le même sens. Il prend à travers champs. Montrez-lui donc la route, elle fait un petit détour, mais on arrive plus vite. La combinaison est facile, parce que chaque abonné a un compte ; par le seul fait qu'il paye l'abonnement, il est solvable jusqu'à cent francs. Mais le *Times* prête des volumes qui valent 50 francs, et prête 3 vol. à la fois. À Paris pour un volume, un seul, du prix neuf de 2 fr. 10. – on fait une reliure, on prend une assurance-reliure d'un franc ! Les moyens peuvent varier de quartier à quartier ; on peut en imaginer tant qu'on veut : dépôt d'une petite somme, inscription à la Caisse d'épargne, garantie des parents, voire confiance sans garantie jusqu'à telle somme. Mais je veux noter quelques avantages bien réels pour la bibliothèque même : solde des dépôts, pas d'encombrement de vieux livres, renouvellement fréquent. Songez à ceux qui n'osent pas rendre un livre taché ou cassé... Le bibliothécaire, s'il s'en aperçoit, estime le dégât. Croyez-vous que celui qui donne quinze sous pour réparer ne serait pas plus content d'en donner vingt pour garder ? Relisez l'enquête sur la science dans les bibliothèques que fit la *Revue scientifique* en 1905. Admirez ce professeur de physique qui est content quand un élève a cassé un appareil : ça lui a appris quelque chose. Réjouissez-vous, vous, de voir vos livres s'user. Un livre qui s'use rend plus de valeur qu'il n'en perd. La Free Library d'Édimbourg, qui achète 10 000 volumes par an, en détruit couramment 5 000. Allez plus loin : le bibliothécaire devient un banquier de livres. On sait le succès des ventes à tempérament et des ventes en livraisons. Peut-être sait-on moins comme elles trompent le public, le surfont d'une manière indigne ! Presque tous les ouvrages vendus de la sorte sont de rebut, ou peu après se vendent à des prix dérisoires. Je ne parle pas des grandes souscriptions scientifiques, mais des soldes à grands prix divisés en petits paiements qui écoulent des romans et de vieux dictionnaires avec

des armoires et des bouteilles de champagne. Les placiers de ces grands maquillages pénètrent chez des employés, clerks, et autres malheureux qui ont un salaire infime, mais régulier, garanti, saisissable ; ils abusent des goûts studieux et du reste d'amour pour les lettres de ces pauvres types qui, ne sortant que quand les boutiques ferment, ne savent pas le cours du rabais et la valeur des soldes. Et les bibliothèques aussi ferment à cette heure-là ! Ils ne savent pas qu'il y a des livres bon marché, qu'on peut avoir à soi, d'autres qu'on emprunte gratis, et que tout le neuf qu'on leur offre n'est que du démodé dont les quais ne veulent plus. Eh bien ! je crois que le temps est venu de ne plus considérer le livre comme un objet unique, précieux, qui doit servir à tous, se garder indéfiniment, se transmettre aux petits-fils, et ne finir pas moins qu'à la Bibliothèque nationale.

J'en appelle à vous qui avez hérité de la bibliothèque de votre grand-oncle, et cherchez à la vendre. Il est temps de considérer autrement une bibliothèque que comme un dépôt d'antiquités. Elle ne doit pas fournir un savoir éculé. Exigez d'elle ce qu'il y a de plus neuf ; aller lire le passé dans les bibliothèques et garder chez soi le neuf, quel contresens ! J'ai besoin chez moi d'un bon livre que je connais, que j'aime fidèlement. Mais j'ai besoin d'aller savoir ce qui se fait de neuf, de parcourir le nouveau pour choisir ce qui me convient, ce que je pourrai étudier longtemps, à loisir, ce que je laisserai vieillir chez moi – ce que j'achèterai. Eh bien ! cet achat élémentaire de livres, je voudrais qu'il fût facilité, disons mieux : enseigné. Je voudrais que toutes facilités fussent données à l'emprunteur pour *ne pas rendre* les livres qui l'ont intéressé. Je dis que cela ne coûterait pas cher et qu'on peut essayer. Je débute même par une économie : n'affublez pas vos livres de ces reliures ignobles.

De cette manière le livre tentera l'emprunteur. On pourrait autoriser, pour commencer, à garder le livre moyennant son prix d'achat – moindre que celui des boutiques, avec escompte. Laissez crier les éditeurs, ils y auront profit, plus tard, ou feront des livres moins chers. Donc le livre A, qui vaut 2 fr., peut être prêté pour 15 jours moyennant 2 fr. qui seront rendus si on rend le livre, moins le prix de réparation, s'il est abîmé. Mais puisque la non-reliure mettrait quelque argent de plus dans nos bibliothèques, ne pourrait-on faire mieux, autoriser l'emprunteur à payer 0 fr. 50 une quinzaine supplémentaire du volume. Mais ces 0 fr. 50 seraient acquis. Au bout de deux mois le volume serait à lui. Il pourrait le revendre en toute honnêteté<sup>27</sup>...

- 26 Il y a beaucoup à prendre et à retenir dans ce très long passage dans lequel Morel, comme il le fait si souvent, accumule, de façon parfois discursive, les idées et les images qui alimentent la sorte de fièvre qui s'empare de lui lorsqu'il veut à toute force emporter la conviction.
- 27 La conséquence logique de ce qu'il écrit à propos d'une liberté de prêt allant jusqu'à la justification de certains vols, c'est que le public doit accéder librement aux documents, grâce au système de ce qu'il appelle l'*open-shelf*, par référence à la pratique des Anglo-Saxons. Publié deux ans après le précédent, le texte qui suit reprend des idées qui s'y trouvaient déjà et, étant moins particulièrement axé sur le service du prêt, insiste sur le potentiel d'information en général qu'offre une bibliothèque ouverte en libre accès, pour tous usages. Il ouvre ainsi, sans en avoir pleinement conscience – car il ne pouvait guère y penser, dans l'état où la lecture publique se trouvait en son temps –, des perspectives sur la possibilité que ce libre accès pourrait offrir aussi, plus tard, d'un travail sur place qui accroîtrait singulièrement la portée du service rendu par une bibliothèque publique :

*L'accès libre aux rayons (Open-Shelf)*

L'accès libre aux rayons, après quelques essais malheureux il y a quinze ou vingt ans, est aujourd'hui la règle au moins dans les petites et moyennes librairies d'Amérique et les grandes ont des salles spéciales à cet usage, contenant des milliers de volumes.

Il y a eu des insuccès. À Philadelphie notamment, après deux ans, on a dû revenir au vieux système. Nous n'en finirions pas de citer les essais malheureux en France. L'École des hautes études sociales, pour une bibliothèque qui ne vaudrait pas deux mille francs sur les quais, a cru dernièrement devoir dépenser 600 francs de grillage. À Sainte-Geneviève, une grille formidable fait le tour de la salle, maintenant le public à la distance exigée pour les cages d'animaux féroces. Cela n'empêche pas qu'on y vole beaucoup.

Les avantages des rayons libres sont cependant assez sérieux pour qu'on y réfléchisse :

Et tout d'abord, *économie*.

Économie, malgré le vol ?

La présomption de vol est si ancrée chez nous, il semble un tel malheur qu'un livre disparaisse, que l'on ne saurait trop insister sur les résultats de l'*open-shelf*. Voici ceux donnés dans une conférence de Miss Ely Lord, citée par Bostwick : Ville de plus de 300 000 habitants. Pour 10 000 volumes ayant circulé avant l'*open-shelf*, 1 à 9 pertes. Après : 7 à 39.

Villes de 100 000 à 300 000 habitants. Avant : 2 à 53 pertes (53 étant le record du vol avant l'*open-shelf*). Après : 8 à 42 (record du vol avant l'*open-shelf*, détenu par la ville de Denver, et, on le voit, inférieur à celui des librairies closes).

Villes de 25 000 à 100 000 habitants, 5 pertes avant, 6 à 48 après. Dans les villes moindres de 25 000 habitants, les pertes avec l'*open-shelf* ne dépassent pas 9 par 10 000.

On peut donc hardiment, d'après de tels chiffres, se demander si l'on excite plus le vol en se fiant au public pour résister à la tentation, ou en le traitant d'avance comme un voleur.

Il faut considérer les faits. On objectera que ce qui réussit chez les Anglo-Saxons ne réussit pas chez nous. Nous n'avons pas l'habitude de la chose publique, voilà tout.

Je vais chaque jour à la Bibliothèque nationale. Là, on sait que des mesures terribles et coûteuses sont prises pour la conservation des volumes, immobilisant quatre employés et deux surveillants pour 300 lecteurs, indépendamment des services utiles de renseignements, recherche et apport des volumes. Mais pour aller à la Nationale je traverse les Tuileries où de magnifiques tulipes s'offrent, dans la saison, à portée de la main. Personne ne les cueille. Si elles étaient dans un jardin privé, à la campagne, les mêmes honnêtes gens qui passent les cueilleraient de suite...

À la Nationale, 8 000 volumes et 175 périodiques sont à la disposition du public, en accès libre. Peu de librairies américaines offrent une telle collection ! Ce sont des volumes chers en général. Étudions là l'*open-shelf*.

Et tout d'abord si ces volumes n'étaient pas sous la main du public, et qu'il faille les demander par bulletins spéciaux, le service deviendrait à peu près impossible. Hugo faisait l'objet de peut-être 3 pour 100 des demandes soit plusieurs milliers par an, avant d'être en *open-shelf*. Que dire du Larousse !

Les volumes ainsi placés disparaissent-ils ?

Un certain Chassang, petit volume très utile aux Chartistes, aurait disparu jusqu'à 3 fois. Je conclus qu'il ne faut pas mettre dans l'*Open-shelf* les livres...

Une autre fois, des pages du Larousse furent arrachées. Ce méfait est possible avec tous les systèmes de contrôle.

Enfin, une fois, il disparut réellement de beaux volumes in-folio aux armes du roi, qu'un voleur allait revendre chez un libraire, qui d'ailleurs ne fut pas poursuivi. L'*open-shelf* avait-il facilité son vol ? Ce voleur n'avait pas attendu cette institution pour mériter une précédente condamnation, et s'il n'est pas sûr que l'*open-shelf* enseigné dès l'enfance lui aurait appris le respect du bien public, l'expérience a prouvé que la prison ne fit pas mieux.

Dans une instruction publique qui coûte tant de millions à l'État, dans celle du lycée qui coûte aux familles – et l'État y perd –, mille francs par élève pour l'acquisition de connaissances dont l'utilité n'est pas toujours incontestée, est-ce donc un



gaspillage intolérable, que consacrer les quelques francs que peuvent coûter les bouquins perdus à l'acquisition d'une vertu si utile à l'État, si utile à l'individu : le respect de la propriété collective ! Cette éducation se paye, certes. Il n'est pas prouvé que les barrières, grilles, bulletins, surveillance ne coûtent pas plus cher que les livres perdus ; ils coûtent même beaucoup plus cher, mais on croit le contraire parce qu'on compte la durée et non l'usage. Des livres sous clef dans une armoire qu'on n'ouvre pas ont moins de chances de disparaître. Mais si vous comptez juste, c'est-à-dire le nombre de fois que cent livres dans une armoire ont été lus, et le nombre de fois que cent livres sur des rayons libres ont été lus, mettant d'une part le prix du gardiennage, des demandes, des grilles et clefs, de l'autre le prix des livres perdus, la conclusion ne peut faire doute.

L'honnêteté publique est objet d'enseignement. L'habitude la crée. Il y a partout des choses – poteaux et fils de télégraphes, chaises de café, bicyclettes, manteaux et parapluies, fleurs et plantes, pavés, boutons de portes, etc. – plus aisées à voler et revendre que les livres d'une bibliothèque. C'est simple affaire d'habitude. Même c'est parce qu'on classe et protège – voyez les trésors des églises jusque-là respectés – que surgissent des tentations de vol. Appliquer de but en blanc la liberté complète, actuellement, en France, serait absurde, tout disparaîtrait. Mais pourquoi ? Parce qu'on n'est pas habitué à la *Librairie publique*, et que la superstition du livre objet précieux est entretenue par les bibliothécaires eux-mêmes. Mais par degrés, nos bibliothèques s'ouvrent. C'est lent, trop lent, mais le jour n'est déjà plus très loin, où l'*open-shelf* sera un objet d'étude et non plus de risée.

#### *Restrictions et précautions*

Nous ne pensons pas que l'*open-shelf* s'applique à tout. Il y a des livres à exclure, ce sont :

1. Les manuels, livres de classe et de préparation aux examens, tous les volumes nécessaires à beaucoup de personnes à la fois (les guides au moment des vacances, les catalogues d'expositions actuelles, etc.), ces livres sont essentiellement de ceux qu'on doit avoir à soi, et ils sont souvent du format des poches.
2. Livres précieux, rares, fragiles, séries dont le classement est difficile, collections, fascicules non reliés, etc. La plupart des ouvrages de cet ordre sont à envoyer aux bibliothèques de réserve, mais la recherche dans les collections de revues où il n'y a pas de tables est une des utilités les plus directes de l'*open-shelf*.

**Précautions.** – La première à prendre est de ne l'introduire que progressivement et de n'y pas faire rentrer les livres tentants spécifiés ci-dessus. Les autres concernent l'aménagement des locaux et le classement.

Il faut des salles où la surveillance soit facile, et la disposition des tables dans les salles de travail, rayonnant autour du bureau central, d'où on peut tout voir, s'applique aussi aux rayons de l'*open-shelf*. Nous avons dit que les dernières librairies américaines étaient construites en éventail.

Rappelons que des dispositifs spéciaux facilitent surveillance et reclassement. On a des étiquettes de deux couleurs, qui indiquent forcément par la couleur du bas la tranche verticale, par celle du dessus, l'étage du rayon où le livre prend place. Le livre ne peut ainsi se déclasser que d'une largeur de rayon, à peu près 1 mètre, et l'erreur paraît de suite. Ce système est pratiqué à l'excellente petite bibliothèque Forney à Paris, où l'*open-shelf* fonctionne depuis longtemps et avec succès. On y a pris des précautions exceptionnelles : relier en 2 tomes tel livre trop tentant.

On évitera de laisser des brochures trop minces sur les rayons. Le vieux système de relier ensemble des séries de brochures analogues doit être repris. Le British Museum s'en sert. Économie de reliure et de recherche. En outre, le fait de livrer un lot de documents sur un sujet au lieu d'un seul ouvrage cueilli dans le catalogue est tout à fait dans le sens de l'*open-shelf*. Nous avons développé ailleurs des suggestions beaucoup plus ambitieuses, mais nous nous bornons ici à ce qui existe.

Le succès de l'accès libre aux rayons dépend de trois facteurs, et je ne sais lequel est le plus important :

1. L'honnêteté et le soin, qui sont deux habitudes à prendre et à enseigner au public ;
2. La bonne volonté qui est une habitude à prendre et à enseigner pour les bibliothécaires toujours portés à considérer que les bibliothèques sont à eux seuls ;
3. L'ingéniosité des architectes et des bibliothécaires qui aide puissamment, qui crée même l'honnêteté et le soin, quand ils manquent.

*L'apprentissage de la liberté*

La possibilité de l'*open-shelf* démontrée, est-il utile d'en montrer les avantages ?

Au point de vue du public ils sont d'une évidence telle qu'il faut avoir la haine invétérée des livres, comme l'ont tant de bibliothécaires et même quelques gens de lettres, pour ne pas préférer la libre recherche en place au choix aveugle du catalogue.

Nulle part il est question de supprimer tout catalogue, et l'accès libre n'est pas obligatoire. Celui qui sait le numéro exact d'un livre peut se le faire apporter.

Mais c'est l'abus même des catalogues qui nous mènera très tôt à la recherche en place par le public lui-même.

Ce que sont en train de devenir les bibliographies et catalogues des grandes bibliothèques, il semble vraiment qu'on n'y songe pas. Cet entassement de titres qui ne disent rien de rien, ces centaines de volumes qu'il faut faire venir un à un, après une demande écrite et une attente énervante, pour n'en retenir qu'un seul, heureux s'il y en a un sur dix digne d'être lu – vraiment ce système est-il un avenir plausible ? Vous apporterait-on dix, vingt volumes à la fois... jusqu'à cinquante par jour –, et c'est là mobiliser pour un seul lecteur plusieurs employés... – la documentation d'un sujet de médiocre étendue, celui dont la bibliographie ne dépasse pas 500 volumes, et ils sont rares aujourd'hui, à 50 par jour, demande dix jours.

Au British, où les communications sont plus rapides, j'estime que l'apport de 500 volumes, même sur un seul sujet, en les demandant par dix, nécessite et coûte une semaine de fonctionnaire, ou équivaut à cela. Je n'ose faire ce calcul pour la Nationale ! Ajoutez un surcroît de frais de catalogue ! Cependant le lecteur obligé d'écrire 500 bulletins grogne. Mené en place, avec les livres devant lui, rangés avec quelque système, il eût trouvé seul en deux ou trois heures – en moins de temps qu'il n'en mit à écrire les bulletins – la douzaine de volumes qui ne répètent pas les autres.

Nul ne songe à établir l'accès libre aux rayons dans les grandes bibliothèques, Nationale et autres. Un lecteur s'y perdrait comme dans les catacombes, à plus forte raison s'y perdraient les volumes. Or pour elles, au contraire des librairies publiques, conserver est le premier des devoirs. Cependant la nécessité est telle que ce sont elles qui les premières en Europe ont établi là 20 000, là 8 000 volumes d'accès libre. L'expérience a toujours été concluante, et partout, Allemagne, France, Angleterre, on n'a cessé d'accroître le lot des livres libres.

Le classement en place prend dans l'accès libre une grande importance. C'est évidemment plus long que l'envoi à la suite pratiqué dans tant de bibliothèques. C'est là une des besognes où le bibliothécaire a à faire montre d'intelligence. Il doit connaître les livres. Cette conception n'est pas en France celle de tout le monde. On peut voir dans cette nécessité un des avantages certains de l'*open-shelf* : le progrès intellectuel des bibliothécaires.

Les catalogues et inventaires restent là pour retrouver les mal classés. On a dit que tel livre qui doit aller à droite irait à gauche selon le caprice de celui qui l'a classé. Et après ? Au pire, qu'arrivera-t-il ? Un livre sur le bridge, classé à tort dans la théologie, ne sera pas plus difficile à trouver qu'il ne l'est actuellement. Il échappera aux bienfaits de l'*open-shelf*, voilà tout.

L'*open-shelf* a donc une vertu éducative. Nous en avons parlé dans le chapitre sur l'enseignement. Il donne l'habitude de la recherche personnelle, de la décision...

Mais la liberté de choix en place a un avantage plus précieux encore, c'est que le choix est infiniment meilleur. Là-dessus l'expérience ne laisse aucun doute. Partout

où l'*open-shelf* a été établi, le niveau des lectures a monté. Non seulement celui qui veut un traité de menuiserie, un livre d'histoire ou de science, un dictionnaire, n'importe quoi, a pris *en place* le meilleur ou un des meilleurs, toujours, tandis que sur catalogue il se contentait du premier venu, mais on a vu des lecteurs, qui, attirés par des titres de romans sur catalogue, les auraient emportés et lus, les rejeter après en avoir vu deux lignes, et surtout on en a vu qui n'osaient demander que de la littérature futile s'apercevoir que les meilleurs auteurs et les livres les plus instructifs sont aussi amusants. Tous les *librarians* citent d'excellents livres qui, avant l'*open-shelf*, n'étaient jamais demandés, et que le public a découverts.

- 28 Nous citerons une ville canadienne, Sarnia (Ontario), où les chiffres de lecture avant et après l'établissement de l'*open-shelf* sont les suivants :

	1900	1903
Romans	17 227	9 737
Romans pour enfants	4 684	2 310
Histoire	791	1 384
Miscellanées	142	795
Littérature	228	1 384
Voyages	560	908
Sciences	676	903
Théologie	611	705
Références	266	409

C'est aussi la possibilité de poursuivre plus à fond une étude. Las de demander les livres énumérés sur un catalogue, et qui se répètent tous, le lecteur renonce et croit avoir tout lu. La recherche sur place lui ôte cette illusion ! il s'aperçoit qu'il a oublié l'ouvrage le meilleur ou le plus complet.

L'organisation de l'accès libre aux rayons est un problème qu'ont à résoudre chaque jour tous les commerçants qui ont un étalage, sans parler des magasins de nouveautés qui ont par l'emploi systématique de la liberté de fouillis centuplé la vente des anciennes merceries. Enfin la plus belle bibliothèque de Paris, celle que M. Remy de Gourmont me reproche à tort d'avoir oubliée dans « Bibliothèques » (elle y est mentionnée avec éloges), a depuis longtemps établi l'accès libre aux rayons, avec classement commode par valeur d'ouvrages, chacun ayant sa boîte de deux sous à vingt sous, sur les quais. Une boîte vitrée contient la réserve.

L'accès libre aux rayons existe et réussit. Ses avantages sont évidents. Il n'y a qu'à savoir l'appliquer.

L'usage libre des livres sur les rayons mêmes des bibliothèques est une chose si utile dans une ville civilisée que le respect de ces livres, et de la place où ils posent, doit être inculqué dès l'enfance.

L'argument du pillage va droit contre son but. C'est justement parce que l'instinct pousse à l'usage personnel qu'il faut enseigner l'usage collectif<sup>28</sup>.

## Prospection du public, où qu'il se trouve

- 29 Implantée au cœur de la ville et richement dotée en collections et en catalogues utiles, la bibliothèque centrale ne suffira pas pour offrir à tous les habitants de la cité et de ses faubourgs le moyen de libre enseignement que l'on attend de la lecture publique. Elle doit être le noyau d'un système comportant, reliés à elle, des relais de divers degrés d'importance qui permettent d'atteindre jusqu'à la périphérie :

Dans une ville, les bureaux de prêt – qui peuvent être de simples dépôts auxiliaires – ne doivent pas être distants de plus d'un kilomètre les uns des autres, et les succursales comportant une salle de lecture de plus de deux. C'est le maximum pour aller à pied, mais les moyens de transport peuvent bouleverser entièrement ces notions. Il faut insister seulement sur la facilité offerte de rapporter les livres empruntés sans plus de peine qu'on n'en trouve actuellement pour mettre une lettre à la poste. L'expérience anglaise dit qu'il y a rarement intérêt à établir une branche complète, à moins de 50 000 francs de revenus. Mais on arrive à établir une gradation qui peut être variée à l'infini :

1. La *branch* ou succursale, monument spécial, desservant un quartier, ayant ses salles de lecture, son fonds de livres spécial, mais relié à la centrale et dépendant de la même administration qui répartit le budget et les livres suivant les commodités générales de la ville, évitant les doubles emplois, et organisant le transport des livres d'une maison à l'autre si besoin est.
2. La *subbranch*, simple salle souvent divisée par des barrières, où on réunit, pour un quartier éloigné, tout ou partie des services de prêts, référence, journaux, enfants.
3. La station, ou dépôt, où l'on peut déposer des demandes, faire venir des livres, et qui est comparable à nos bureaux de poste auxiliaires.
4. La *travelling*, dépôt temporaire chez un particulier d'un lot de livres dont il est responsable. L'établissement de branches, petites librairies complètes, est toujours le but. Ainsi à New York la transformation d'un dépôt en branche a *centuplé* la demande de livres.

La centralisation existe en général pour l'achat de livres et le catalogue, mais le directeur de chaque branche est un conseiller écouté. Il est bon qu'il ait en partie le choix des livres, au moins des livres spéciaux à la branche qu'il dirige, car il est mieux à même que quiconque de savoir les besoins de son quartier.

Chaque branche a le catalogue des livres qui lui manquent et se trouvent ailleurs. À la centrale on a des fiches spéciales, sur lesquelles, outre les mentions ordinaires, sont autant de cases qu'il y a de branches, pour y noter celles où se trouvent des exemplaires. Un employé spécial a la garde de ces cartes et communique avec toutes les branches par téléphone.

La meilleure place des branches n'est pas forcément aux points les plus foulés. À New York la librairie de la 6<sup>e</sup> avenue, un des points les plus grouillants du monde, prêtait peu de livres. Transportée dans un quartier dix fois plus paisible, mais plus habité réellement, elle a eu plus de monde. L'on atteint mieux les ouvriers à l'atelier même et les gens d'affaires par des dépôts près de leurs bureaux que par des librairies complètes où ils n'ont pas le temps d'aller<sup>29</sup>.

- 30 Les citadins étant de la sorte pourvus, à portée de main, d'un bon service de lecture publique, Morel pense à tous les autres, plus ou moins isolés, qui ont droit eux aussi à l'information et à la distraction. Il faut des bibliothèques « des champs, des marins, des aveugles ». Morel propose de s'inspirer, en l'espèce, de ce qui se pratique avec succès en Australie et en Amérique :

Bibliothèques circulantes (Travelling Library)

Le principe de la librairie circulante ou roulante est l'envoi, dans les villages ou centres trop petits pour avoir une librairie, de caisses de livres renouvelées de temps en temps.

C'est, quoiqu'on en discute, en Australie que l'on a inventé d'aller chercher ainsi des lecteurs loin des villes. Ce service s'est bien étendu et comprend aujourd'hui l'envoi de livres, objets et gravures pour les cours des écoles de village, pour des expositions, pour des conférences, des fêtes, des réunions de clubs, etc. La librairie circulante – que le clergé tente actuellement d'organiser en France – existe dans une trentaine des États-Unis. Tantôt c'est un service adjoint à la librairie d'État (Virginie), tantôt absolument distinct (Kansas) avec un comité élu spécialement.

Ce système suppose l'engagement de réexpédier les livres soit à la librairie centrale soit à d'autres dépôts de librairie circulante. Il peut être organisé par des cercles locaux qui achètent des livres en commun avec des cercles d'autres villages, les échangent et s'entendent pour les revendre ou garder à tour de rôle. Ou bien il est le développement d'une librairie centrale qui expédie ses doubles à tout contribuable connu, et pour qui l'habitant du département a le même droit que celui de la ville. Il en est ainsi dans l'East Lothian, le cercle d'Offenbach de Hesse, qui reçoit un encouragement de l'État, à Havelte (Drenthe) en Hollande. Le cercle des Dames du duché de Bade expédie depuis longtemps des caisses de 40 à 50 volumes. Depuis 1901 la société d'encouragement à l'instruction du peuple, à Berlin, envoie à des sociétés des écoles, des particuliers même, des caisses d'une cinquantaine de livres, d'une valeur de 75 marks, qui sont prêtées pour 6 à 12 mois et peuvent être conservées définitivement moyennant une annuité. En 1903 il a été envoyé 18 888 volumes en 383 caisses. Nous avons d'ailleurs en France le musée pédagogique, qui fait des efforts dans ce sens. À New York, le système fut établi par Dewey. Les caisses, envoyées pour 6 mois, contiennent, avec un catalogue, une cinquantaine de livres d'économie politique, autant de livres pour la jeunesse, 60 d'agriculture, 20 à 30 de littérature, etc. L'Université de l'État a mis ses nombreux doubles à la disposition des librairies circulantes. L'envoi peut être fait :

1. Aux bibliothèques autonomes contre 25 francs pour frais d'envoi.
2. Aux sociétés ou bibliothèques sur la demande de 25 contribuables.
3. Aux écoles, à la demande de l'instituteur.
4. Sur demande du secrétaire, à des sociétés d'instruction reconnues.
5. Aux autres sociétés contre dépôt de 500 francs.

On peut juger des progrès du système à New York : en 1899-1900, 35 624 volumes furent prêtés : à des écoles (8 631 vol.), à des écoles d'été ou clubs d'études (12 303), sur cotisation (3 597), sur demande de 35 personnes (6 679), etc.

En 1907, c'est un service spécial, un département de la librairie publique : il emploie 17 fonctionnaires, et dispose de 75 000 volumes. Les collections envoyées varient de 10 à 600 volumes, avec un catalogue. Il a été envoyé 779 collections, soit 40 377 volumes, desservant ainsi des écoles privées et publiques éloignées des centres, des phares, des casernes, et notamment les dépôts de pompes à incendie, des écoles du dimanche, des communautés rurales, des campements d'été, des hôpitaux, des colonies de vacances, etc. La majorité (29 895 vol.) était adressée à des groupes et cercles de particuliers, instituteurs, ministre du Culte, fermiers, etc.

Deux systèmes coexistent : séries complètes, spécialement formées pour les travelling, ou séries de livres tirés des dépôts généraux pour leur être temporairement confiés.

La demande se fait en général par nombre : 50 volumes divers, 20 volumes d'agriculture, etc. La nécessité d'utiliser les voitures ou caisses spéciales limite en effet le choix. Les voitures, dont les volets ouverts montrent des rayons pleins de gaies reliures, rappellent assez les roulottes de colporteurs qui vendent de tout dans nos villages.

Une forme très en succès est la Home-library. Un particulier reçoit une caisse d'une vingtaine de livres dont il a la responsabilité, qu'il doit retourner dans 3 ou 6 mois et qu'il distribuera à ses amis. C'est le moyen d'avoir des livres dans les fermes, les

mines et usines isolées, ou en vacances. C'est aussi un moyen de faire de la librairie d'école, car celui qui a la responsabilité des volumes est parfois un gamin qui n'est que l'aîné ou le plus sérieux de ses camarades, et à qui le dépôt est confié sous la garantie de ses parents ou professeurs.

L'on est tenté, et on le sera en France, de faire de l'école le dépôt naturel et de l'instituteur le bibliothécaire.

Nos bibliothèques scolaires montrent le résultat piteux de ce système, et je le trouve déconseillé formellement dans le livre de Bostwick, d'abord à cause de la défaveur jetée sur les livres qu'on va prendre à l'école, et surtout parce que c'est en vacances et le soir, juste quand il n'y a personne à l'école, que la librairie est utile.

On a mis souvent à contribution le pasteur, qui s'y est prêté volontiers, mais cela éloigne les juifs et les catholiques. Le mieux, dit Bostwick, est une pharmacie ou une épicerie bien tenue. Ce sont en effet des établissements dont toutes les opinions admettent les services.

Ces travelling sont le meilleur moyen de tâter le terrain et de voir où il est utile d'établir une branche des librairies centrales. Prévoyant l'extension rapide des villes, de grandes librairies n'ont pas hésité à englober dans leur domaine une étendue bien plus grande que celle de la ville actuelle, et à qualifier cité ce qui était encore un désert. Et l'on a vu pousser des quartiers fort peuplés autour de la librairie, qui précédait le public.

La librairie circulante est le fourrier de la vraie librairie publique. Elle mesure l'utilité d'établir celle-ci. Et elle répond à un des arguments qu'on pourrait invoquer contre les bibliothèques urbaines : qu'elles favorisent la désertion des campagnes, sont un attrait de plus à la ville, et, avouons-le, une injustice de plus au profit des citadins...

Les ruraux ont autant, peut-être plus, besoin de livres que ceux de la ville. Ils ont plus de temps pour lire, aux veillées d'hiver, et ont moins d'autres distractions. Surtout ils ont besoin de bons livres techniques et de bons journaux sur les questions agricoles.

Ils ont droit à des librairies.

En Amérique c'est par la campagne que la plupart des librairies ont débuté : la petite association de pionniers pour acheter des livres, la petite bibliothèque commune, établie dans le désert, avant qu'il y ait une ville, dès que les tentes ou baraques faisaient place aux maisons.

Puis cette division de ville et campagne cessera-t-elle un jour ? Les villes se vident aujourd'hui sur les campagnes. Tous ces gens qui se pressent dans les rues de la cité seront, ce soir, des ruraux en leur genre, transportés le plus loin possible par des express... Et la ville sera déserte<sup>30</sup>...

## De nouveaux bibliothécaires

- 31 Des missions nouvelles, des constructions et des techniques différentes et modernes exigent de grands changements dans la formation des personnels et dans leurs comportements. L'École des chartes, l'enseignement que l'on y donne forment, par leur orientation « archéologique », des bibliothécaires « dont le métier est singulièrement ravalé » :

Il faut un personnel neuf.

En dehors de quelques connaissances de bibliophiles, on ne demande pas grand'chose actuellement aux bibliothécaires, et leur métier est singulièrement ravalé. Aucune initiative, aucun droit de choix de livres, aucun devoir de conseil au public. Je sais des exceptions et de nobles efforts, mais la théorie est ouvertement professée dans de grandes bibliothèques actuelles que le rôle du bibliothécaire est entièrement passif, qu'il se soumet « indifféremment à toutes les disciplines »,

donne les livres qu'on lui demande, et enfile les notices de ses catalogues, toutes semblables quelle que soit l'importance de l'œuvre.

L'agent d'une librairie publique a un rôle tout autre, et pour les *librarians* américains, qui ont fait de la *library* une des grandes institutions de l'État, le mot apostolat n'est point exagéré. Il faut exciter sans cesse le public, le fournir de renseignements de toute sorte, chercher pour lui, non dans d'insipides catalogues, mais en place, les volumes ou documents les plus utiles, suivre l'actualité, dresser à chaque moment l'état des ressources de la librairie sur les sujets les plus divers : une guerre, des tarifs douaniers, une loi sociale, une invention nouvelle...

Il faut donc lire les livres ? – Et même les comprendre. Si même un bibliothécaire instruit n'était pas utile à la nation par les ressources qu'il sait mettre aux mains du public je dirai ceci :

Une bibliothèque publique offre à ceux qui y vivent des ressources uniques de travail. Quelle que soient l'obligeance du personnel, la perfection des catalogues, nul ne trouve dans une bibliothèque les commodités qu'y trouve naturellement le personnel qui doit y vivre...

Je dis qu'il est indécent de choisir ce personnel de telle sorte qu'aucun profit ne soit tiré ni pour lui ni pour le public de faveurs si exceptionnelles.

Venir vivre parmi les livres sans en avoir le goût, sans en pouvoir tirer d'autre avantage que le piètre appointement d'un fonctionnaire de second ordre, n'est pas seulement renoncer sottement aux profits plus grands des métiers ordinaires, c'est un gâchis analogue à celui de ces barbares qui, dans la Rome antique, prenaient le marbre des statues pour pierres de bâtiments.

Deux spécialités se sont jusqu'ici presque exclusivement disputé les bibliothèques : la littérature et l'histoire. En ouvrant aux *hommes* – aux autres – des bibliothèques générales, il faudrait surtout chercher à varier un peu les compétences et les influences.

De toutes les professions, celle qui se rapproche le plus de celle de bibliothécaire est évidemment l'enseignement. Les bibliothécaires professionnels devraient chercher à obtenir l'équivalence de leur fonction avec celles des professeurs. Ils sont les coopérateurs de ces derniers, et ont vis-à-vis des instituteurs primaires un rôle de guide et conseil efficace.

Notre conception du « bibliothécaire » est loin de celle d'une retraite pour gens éminents ou non. Nous n'avons d'espoir que dans les jeunes gens. Eux seuls peuvent avoir assez d'énergie pour vivifier nos bibliothèques ou établir des librairies publiques.

Nous les voudrions d'instruction supérieure. On a établi là-dessus des équivalences de diplômes ; on exigerait le doctorat ès lettres ou ès sciences. À cela, un professeur, M. Pellat, répond : « Les jeunes gens qui étudient les sciences ont mieux à faire qu'à devenir bibliothécaires... » Et je crains bien que tant de diplômes ne servent qu'à recruter le rebut des diplômés – diplômés de ce qui ne mène à rien : lettres et histoire. Le jugement « sur travaux personnels », tel qu'on le fait en Allemagne, donnerait-il de meilleurs résultats ? Il peut donner des équivalences sérieuses, faisant entrer en ligne de compte les stages, expériences diverses, et le savoir non diplômable. Mais *qui* choisirait ? La loi doit-elle gêner le libre choix des municipalités ? Toutes les règles, au nom d'une justice illusoire, écartent l'homme capable pour placer le médiocre avec une régularité presque systématique.

Mais un diplôme *non exigé* peut être une recommandation d'autant plus efficace. Il importe qu'il y ait des initiatives sérieuses pour trouver et recommander des hommes capables, et ici, je crois pouvoir entrer dans un tout petit bout de réalisation.

*Section de bibliothèques modernes à l'École des hautes études sociales.*

Au mois d'avril 1910, quelques personnes projetèrent de fonder une « ligue pour la librairie publique en France », et tâcher de trouver et concentrer les moyens d'établir dans notre pays cet organe nécessaire de la société moderne.

Une ligue de 4 ou 5 « individualités sans mandat », sinon celui qu'elles se donnaient à elles-mêmes, était, pour une si grosse affaire, quelque chose d'assez vague, tant que le premier franc du million nécessaire ne serait pas versé, dans un pays avare, et où on sait encore si peu de quoi il s'agit.

Sans doute des adhésions de gens illustres ou qui tiennent à l'être n'étaient pas malaisées à recruter, mais trop souvent la splendeur des noms fait paraître le vide de ces ligues de gens actifs, mais occupés d'autre chose.

Je fus amené à chercher un moyen, fût-il humble, de faire que cette ligue se mit à la besogne avant de demander des concours.

Il a semblé qu'un premier résultat serait atteint si justement on pouvait agir un peu sur l'enseignement et le recrutement des bibliothécaires actuels. Et déjà nous pouvions nous adresser à l'Association des bibliothécaires français, toute nouvelle, et où se sont groupés les premiers partisans d'une ère nouvelle des bibliothèques. L'École des hautes études sociales nous était généreusement ouverte, et a bien voulu joindre à son *École sociale* une section spéciale de l'outillage intellectuel : les bibliothèques modernes.

Voici le programme provisoire qui a paru en juin 1910, et qui s'inspire de ceux des cours institués par l'association des *Librarians* anglais :

Conférences organisées sous le patronage de l'association des bibliothécaires français

#### I. – Connaissance du livre

Papiers et encres. – Impression (livres de luxe, grands tirages, reproduction économique). – Reliure – Illustration (artistique, photographique). – Édition (le livre depuis 1750, les grands éditeurs du XIX<sup>e</sup> siècle ; production contemporaine, France et étranger ; commerce, vente, bouquinerie, location, etc.). – Dépôt légal et copyright. – Journaux et revues.

#### II. – Classement et recherches. – Bibliographie

Usage et ressources des bibliothèques. – Répertoires bibliographiques. – Documentation d'un sujet. – Les systèmes bibliographiques. – Bibliographies spéciales : Histoire contemporaine. Sociologie. Sciences. Commerce et industrie (métiers, brevets, patentes, etc.). – Catalogues (formes et usage, exercices pratiques). – Indexation des livres et des périodiques.

#### III. – Les bibliothèques

A) *Les grandes bibliothèques* : Nationale, British Museum, etc. – Histoire comparée. – Universités françaises et étrangères. – Les budgets. – Situation de la France. – Bibliothèques scientifiques spéciales. – Les journaux.

B) *La librairie publique (free public Library)* en Angleterre, aux États-Unis, en Australie, etc. – *L'Act Ewart* ; l'impôt spécial. – Fonctionnement : salles de prêt, de référence, de journaux ; les *Bucherhalle* en Allemagne ; les *Populaires* en France. – Les bibliothèques et l'enseignement. – Bibliothèques scolaires et *junvenile-rooms*. – L'œuvre post-scolaire.

C) *Pratique de la profession de bibliothécaire* : Construction et aménagement intérieur des bibliothèques. – Mise en place et conservation des livres et périodiques. – Administration. – Registres courants, rapports et statistiques, publications. – Les examens professionnels. – La carrière. – Rôle social du bibliothécaire.

Que vaut ce programme ? Est-il réalisable ?

Il l'est à peine en plusieurs années de cours réguliers. Tout ce que nous pouvons faire, c'est une série de conférences. Mais les concours ne nous ont pas fait défaut et le programme de 1910-1911 comprend des conférences sur le livre moderne, l'imprimerie, la classification décimale, les catalogues, la Librairie publique à l'étranger, les bibliothèques commerciales, provinciales, le dépôt légal, etc.

Nous ne prétendons pas avec cela former des bibliothécaires, nous ne voyons dans cette première année qu'un essai, et surtout une propagande. Nous croyons cependant que beaucoup de bibliothécaires auraient intérêt à suivre ces cours, à apprendre le maniement de la classification décimale, qui leur sera expliquée, à acquérir des notions de reproduction et d'imprimerie qui manquent à beaucoup



d'entre eux, etc. Les étudiants qui ont des thèses à préparer y puiseront d'utiles notions de bibliographie ; le public enfin, s'il veut bien y venir, y prendra quelques notions du rôle et de l'utilité des bibliothèques.

Si cependant le mouvement qui s'ébauche dans nos bibliothèques s'accroît et si nous trouvons pour ces conférences non seulement un public, mais quelques élèves, il n'y a pas de raison pour ne pas aller plus loin, et sans fonder une *École de bibliothèques*, instituer un cours libre, mais régulier, conférant en 3 ans non pas un brevet, mais le droit au stage.

#### *Examens et brevet*

Ce brevet ne peut être en effet mérité que par un stage. Ce n'est que dans la pratique des bibliothèques que l'on peut réellement connaître le métier. Mais il ne s'agit pas de faire uniquement des fiches dans une bibliothèque antique dont l'administration, les achats, le budget, tout en somme vous demeurera caché. Nos étudiants trouveront à l'étranger, qu'ils en soient certains, un excellent accueil. Sous le patronage de l'Association des bibliothécaires on arriverait à placer en France et à l'étranger des stagiaires libres. La besogne ne manque jamais dans les bibliothèques ! Ce mot de stagiaire évoque un souvenir tortionnaire, celui de malheureux engagés sans salaire dans les institutions de l'État, qui restaient là parfois cinq et huit ans à espérer une place qui lorsqu'elle devenait libre était donnée à un autre, ou qu'ils obtenaient à la fin, quand, de ces découragés, on ne pouvait plus espérer aucune initiative. Non, il s'agirait de passages courts, trois mois au plus et variés.

C'est à peu près l'organisation établie par la Librarian Association et dont on trouvera les programmes détaillés dans son *Year-book*.

Il serait demandé donc pour un brevet :

1. Une assiduité plus ou moins grande aux conférences. Elle peut être remplacée, pour ceux qui sont occupés aux heures des conférences ou n'habitent pas la ville, par des travaux par correspondance, pour lesquels il est prêté et envoyé des livres ;
2. Une justification d'au moins six mois de travail dans une ou plusieurs librairies à raison de 5 heures, trois fois par semaine au moins (en Angleterre, 24 heures par semaine durant 3 ans) ;
3. Un mémoire sur un sujet approuvé ;
4. Un examen comportant des questions écrites et des questions orales.

Dans les examens anglais, il est donné plusieurs sujets à choisir. Le candidat n'a à répondre qu'à une question sur quatre. Il doit montrer la variété de ses connaissances. Il trouve par exemple 16 questions, sur lesquels il a à faire 4 réponses.

Les examens se diviseraient ainsi :

1. Question de comptabilité et administration : fonder une bibliothèque de tel prix, tel revenu. Calculer les dimensions des salles nécessaires. Notions de prix des livres, de reliure, etc. Établir un budget dans telles conditions spéciales ;
2. Livres à lire sur un sujet donné : indiquer les bibliographies et recommander quelques ouvrages... ;
3. Catalogue : 1° Établir une classification sur un sujet ; 2 Rédiger les notices d'ouvrages donnés en différentes langues.

Voici les questions demandées à un examen de la *Library Association* :

- A. 1. Indiquer 6 volumes sur l'histoire de la Nouvelle-Zélande ;
2. Que direz-vous à des lecteurs cherchant des informations sur *le Transvaal*, la vie de *G.-F. Haendel*, les *Préraphaélites* ?
3. Comment traiter des documents parlementaires pour les rendre utilisables par le public ?
- B. Comment aménager un dépôt de 10 pieds de long, 15 de large, 10 de haut, pour 11 000 volumes ?
- C. La ville de Newton a une population de 60 000 habitants. L'impôt y produit : £240 000. Le *Library Act* (Id.) a été adopté, et un particulier pourvoit aux frais de construction et d'installation. Le revenu d'un an est alloué pour le fonds initial de

livres, et 10 pour 100 pour les additions annuelles. Donner des instructions à l'architecte.

Ces formes de contrôle paraîtront *a priori* un peu compliquées. Il faut noter qu'elles permettent de préparer le brevet tout en suivant d'autres études ou se livrant à une profession quelconque. Elles sont en outre assez souples pour permettre à toutes les capacités de se faire jour.

Il paraît assez inutile d'établir des obligations quand les supériorités sont évidentes. Indépendamment du brevet décerné, l'on arrive à connaître et apprécier les candidats soit aux cours et exercices pratiques, soit au stage. Il semble qu'une *Association des bibliothécaires français* qui prendrait en mains la direction efficace de ces cours et stages, et délivrerait les brevets, aurait une autorité exceptionnelle pour recommander un homme capable à la ville ou à la société qui lui demanderait un bibliothécaire.

Cela n'empêcherait pas ceux qui préféreront en demander au ministère ou à telle école d'en faire l'expérience. Il est bon qu'il en soit ainsi pour que ce brevet ne devienne pas un de ces diplômes qui dispensent de travailler, pour qu'il reste en honneur, et que l'association qui le délivre tienne à ne le délivrer qu'à bon escient.

*Commis, gardiens, police.* - Les services de surveillance sont mieux faits et plus discrètement par une police secrète que par des uniformes, et doivent surtout être faits par le public même.

Le commis de bibliothèque est un personnage important, sur lequel il y a beaucoup à dire. Il remplace souvent le bibliothécaire, participe ou non au nettoyage, va chercher les volumes, les inscrit... C'est quelquefois un homme bien précieux et qui sait beaucoup de choses. Enfin il est chargé de copies et de tenues de livres.

Le gouvernement a eu la singulière idée de confier tous ces soins à des sous-officiers.

Il est permis de penser que ces besognes diverses doivent être divisées, si l'on veut un bon rendement du travail et de l'activité.

Ni le bibliothécaire, ni les gardiens et concierges n'ont à faire et ne peuvent faire les multiples copies et classements que nécessitent les catalogues. À l'un le soin de les diriger à l'autre celui de les épousseter. Il existe des machines à écrire, des appareils de reproduction ; il faut s'en servir. D'une part le service de délivrance des volumes, tenue des livrets de prêt, etc., demande des figures aimables, d'autre part la recopie et mise en ordre des milliers de fiches nécessaires, le dépouillement des périodiques, et si, comme cela doit être, la librairie reçoit ses notices tout imprimées, le découpage, collage, assemblage, classement, sont besognes qui nécessitent des mains rapides, soigneuses et habituées à ce métier de copiste que la mécanique est venue aider. - Il faut des femmes dans les bibliothèques.

#### *Les femmes et la carrière des bibliothèques*

Nous n'avons aucune intention de traiter ici la question féministe, et croyons énoncer des propositions admissibles aussi bien pour les féministes que pour les antiféministes.

Beaucoup de femmes travaillent, sont obligées de travailler, c'est un fait. La raison n'a pas toujours présidé à la distribution du travail entre les hommes et les femmes ; bien des métiers de femmes seraient mieux exercés par des hommes et réciproquement. Celui de bibliothécaire est-il de ceux-là ? Voilà la question.

Elle est tranchée en France, où aucune place sérieuse de bibliothécaire n'est confiée à une femme - M<sup>lle</sup> Pellechet, auteur d'un catalogue d'incunables, ne fut que bibliothécaire honoraire - et où l'École des Chartes n'a pas encore recruté une demoiselle. On se représente le bibliothécaire comme un vieux ou un jeune malingre, contrefait ou infirme, mais un mâle. La question est tranchée à l'envers en Amérique où les femmes conquièrent la grande majorité des places, mêmes les plus importantes, et où bientôt le mâle semblera un usurpateur.

Il faut ici diviser la question. Il y a le côté intéressant à discuter : la femme peut-elle être dans les bibliothèques l'égal de l'homme, peut-elle administrer, diriger, fonder ? À travail égal doit-elle avoir salaire égal ?

Eh ! bien, selon moi, ce côté de la question n'intéresse que des discussions de salon. Les prétentions féminines en ce sens sont peut-être justes en droit, mais en fait font du tort aux femmes et perdent en efforts sans intérêt pratique une force qui pourrait faire beaucoup de bien. Admettons que dans les hautes directions quelques femmes puissent réussir aussi bien que les hommes, admettons même que ces femmes supérieures aient conservé dans leur supériorité toutes les fonctions de la femme, et que le souci de l'intérêt général, le travail absorbant et désintéressé qu'exigent ces emplois aient été pour elles compatibles avec les charges maternelles et familiales, et admettons que leur exemple ne soit pas mauvais pour beaucoup de jeunes filles, qui, elles, ne seront jamais des directrices et auront renoncé, pour le devenir, à ce métier de femme auquel nous devons la conservation du genre humain, qu'est-ce que le sexe féminin aura gagné à ce que les quelques douzaines de places honorées soient femelles au lieu d'être mâles ? Rien que de la vanité. En a-t-il tant besoin ?

L'autre côté de la question est plus sérieux. Il y a en Amérique 4 000 bibliothécaires, cela suppose plus de dix milliers d'employés, copistes, des deux sexes... En France des centaines de bibliothèques peuvent occuper plusieurs milliers de femmes à des besognes très douces, qui exigent du soin, de la régularité, de la netteté, et sont absolument compatibles avec les devoirs quotidiens d'une mère de famille.

C'est ce métier-là pour lequel le ministre de la Guerre instruit des sous-officiers.

Dans les campagnes, dans les populaires, nous trouvons des instituteurs, des comptables, des retraités, toute une série de pauvres diables auxquels la bibliothèque fournit un salaire d'appoint.

Je ne puis m'empêcher de penser qu'ils font une besogne essentiellement féminine, qu'on devrait voir partout des demoiselles ou dames à la distribution des livres, aux copies de catalogues, et surtout là où les emprunteurs sont des enfants.

La question argent vient aussi à son rang. Je ne veux pas dire qu'il soit juste de payer moins les femmes, je constate seulement qu'on les paye moins, et qu'il est de l'intérêt des librairies et bibliothèques de les employer, dès maintenant, quitte à relever leur salaire lorsque l'ensemble de la répartition des salaires aura un peu plus de justice. On peut avoir pour le même prix des femmes plus instruites, plus assidues que ne sont les hommes. Je n'ose dire plus aimables, l'expérience des postes me laisse à ce sujet des doutes pour la France. Le premier avantage obtenu pourra être une prolongation des heures d'ouverture. Le mot de « salaire d'appoint » s'excuse tout de même mieux chez la femme que chez l'homme. Sans déroger à l'orthodoxie syndicale, on peut admettre quelques heures de travail mal payées pour une femme à laquelle ses obligations de ménage interdisent tout travail régulier. C'est autant d'arraché à la misère du travail à la maison !

Les effets du service féminin ont bien entendu prêté à bien des discussions. On m'affirme que les Américaines rendent des services aussi prétentieux que détestables, et la vanité de quelques-unes, que j'ai rencontrées à Paris, était d'un grand comique. La possibilité d'atteindre les hauts grades jusque-là réservés à des savants, leur avait tourné la tête. Mais il n'y a pas que dans un sexe et un pays que ce qui est neuf est un peu bête. Les soldats qui ont des gants blancs, les gamins qui ont une montre neuve et les grands qui viennent de recevoir les palmes d'académie ne se soutiennent dans les hautes sphères de leur orgueil que par un léger gauchissement des ailes.

Nous pouvons juger par les hommes de ce que peut produire l'esprit de caste et la vanité professionnelle. Les femmes aggraveront, c'est probable... Et cependant le sort des femmes est trop précaire pour qu'on puisse leur refuser, que dis-je, ne pas leur indiquer un métier si approprié à leurs besoins comme à leurs facultés. Des hommes, des commerçants surtout, se sont vivement plaints en Amérique, de ne trouver que des femmes pour les renseigner sur des questions « de plomberie ou de mécanique », dont elles n'avaient aucune notion, dont elles avaient même le mépris. Nos bibliothécaires l'auraient eu pareillement. En tout cas l'ennui d'avoir affaire à des femmes ne s'applique pas à tous les services, au contraire.

Greve dit que le personnel féminin est tout à fait à sa place dans les librairies pour enfants et que dans le service du prêt, là où il est encore fait par des hommes, à Anvers, dans les bibliothèques populaires de Berlin et Paris, il serait bien plus agréable de trouver des femmes au guichet. La pratique a enseigné que ces services sont aussi bien remplis par un sexe que par l'autre<sup>31</sup>.

- 32 En 1923, les idées de Morel, adoptées par ses « disciples » français Ernest Coyecque et Gabriel Henriot, vont recevoir un commencement d'application dans le cadre de l'éphémère École des bibliothécaires fondée sous les auspices de l'Association de bibliothécaires américains, soutenue par celle des bibliothécaires français et aménagée dans les locaux de la Bibliothèque américaine, rue de l'Élysée. Le but de son enseignement est « de former des bibliothécaires et des bibliographes, répondant à une organisation rationnelle et moderne de la lecture et de la documentation publiques et privées ». À la fois théorique et pratique, cet enseignement correspond pour l'essentiel au programme esquissé en 1910 par Morel. Il me semble bien intéressant de citer presque en entier le texte de la demande d'admission à l'École, sans doute rédigé par Morel :

... Santé : défauts de la vue, de l'ouïe, de la voix, des bras, des jambes.  
 Adresse de deux personnes à qui on peut demander des références.  
 ... Quelles langues lisez-vous sans l'aide du dictionnaire ?  
 Quelles langues lisez-vous avec l'aide du dictionnaire ?  
 Quelles langues comprenez-vous au cours de la conversation ?  
 Quelles langues parlez-vous couramment ?  
 Avez-vous voyagé ? Dans quel pays ?  
 ... Connaissiez-vous la sténographie, la dactylographie<sup>32</sup> ?...

- 33 On voit ainsi affirmés, dès avant l'entrée à l'École, les aspects pragmatiques d'un enseignement qui suppose que les élèves soient physiquement aptes au service du public, capables de pratiquer plusieurs langues, par écrit et oralement, ayant eu la curiosité de connaître des pays étrangers (Morel tenait beaucoup à cette manifestation de curiosité à laquelle les « petits Français » étaient rebelles et aptes à utiliser des techniques modernes). Une bonne forme physique, des facilités de communication, une culture ouverte sur le monde extérieur et un comportement dans le travail adapté à la fonction sont les préalables les plus nécessaires à l'exercice d'une profession dans laquelle la « technicité » n'a pas l'importance qu'on lui attribue :

Il ne faut tout de même pas nous en conter : la part qui revient aux « techniciens » n'est pas grande dans le métier. On ne sort pas tous les jours son savoir quand on en a, et pourvu qu'on soit diplômé, on y passe fort bien sa vie sans s'apercevoir qu'on n'en a aucun. Les vertus du bibliothécaire sont ordre, zèle et application ; et la grande pratique du métier. On dit trop « exactitude ». Je voudrais qu'on dise aussi « rapidité ». Un examen ne s'assure pas de ces mérites : il dispense de les avoir<sup>33</sup>.

- 34 À ce personnel nouveau, il faut une autre carrière administrative et de meilleurs salaires. Morel sait bien que les changements qu'il souhaite sous ce rapport n'ont pas de chances d'intervenir rapidement dans un pays où l'ensemble de la fonction publique est paralysé par des règles absurdes, mais ancrées dans les mentalités et dans le fonctionnement de l'administration. Il enrage d'avoir à le constater et ne rien pouvoir y faire, si ce n'est, comme son tempérament l'y pousse, manifester avec virulence son opposition à la démarche impavide et stupide du « char de l'État ». Tant qu'à faire, donc, et afin de réagir contre le constat de son impuissance à proposer des changements « raisonnables », il a des idées percutantes et utopiques, en apparence ; et d'abord celle-ci :

Raison, expérience concordent à m'affermir en mon opinion, qui est bien nette : *il ne faut pas payer cher. C'est le seul moyen de payer des gens qui travaillent.*

35 Et surtout :

En aucun cas, les gros appointements ne devraient aller aux postes de direction.

36 À ce niveau, en effet, règnent

ces hauts personnages des bibliothèques, qui, vêtus d'uniformes, chamarrés, médaillés, insolents et flemmards, grassement pourvus de secours, étrennes, gratifications, donations, mènent le public comme ils menaient les bleus, à l'escadron, du temps qu'ils étaient de la classe. Ceux-là, bien syndiqués, savent comme on parle à un ministre, et comme on dresse un supérieur. Les médailles font les joues rouges, si les diplômes les font pâles. Bacheliers, licenciés, diplômés de malais, de sanscrit, ou archivistes-paléographes traînent une maigre vie entre zéro et deux mille quatre, haletants après la maigre bouchée qu'une main jette du rivage de telle façon que c'est toujours le plus gros poisson qui happe, n'ayant pas de quoi se marier avant la quarantaine ! et mariés ou non – rarement assez riches pour ne pas avoir d'enfants<sup>34</sup>.

37 La conséquence logique, c'est qu'il faut supprimer l'avancement. Si ce livre était axé sur les bibliothèques, à propos de Morel, il ne conviendrait pas de citer aussi longuement ce que celui-ci préconise en la matière, mais, puisqu'il s'agit d'abord de faire connaître un personnage, comment ne pas accorder une large place à un texte dans lequel ce personnage se révèle, grand amateur de paradoxes en même temps que grand « constructeur », doté d'une arme puissante, un humour corrosif, exprimé avec un talent qui le rend redoutable et l'apparente à celui qui fit le succès de magazines tels que *L'Assiette au beurre* :

– De l'avancement

« L'avancement a une odeur cadavérique. »

E. Godin

« Menu des sous-officiers, dressé d'après les indications du chef de corps :

Pour les sergents et fourriers : une entrée, un plat de viande, un plat de légumes, un dessert.

Pour les sergents-majors : une entrée, deux plats de viande, un plat de légumes, deux desserts.

De ces menus différents, il semble résulter que l'appétit des militaires est proportionnel au grade, leur estomac étant supposé avoir des galons...

À l'hôpital de Vichy,... les cornichons étaient réservés aux officiers supérieurs, et la nature des purgations variait suivant les grades.

Sans doute, ces dispositions sont prises pour maintenir la discipline qui fait la force des armées. »

H. Harduin

Il y a des choses lointaines, simples comme des montagnes et visibles comme elles – je dirais : bêtes comme elles –, si lointaines qu'on les nie à cause de la ressemblance qu'elles ont avec les nuages. On s'en approche, on monte dessus très facilement, et les obstacles, s'il y en eut pour les atteindre, paraissent bien petits de là-haut.

Comment combattre les assassins qui guettent dans les rues noires et tortueuses ? Il faut faire des rues droites et bien éclairées. Les gentilshommes avaient jadis facilement l'épée à la main. Pour calmer ces têtes chaudes Richelieu en coupa. Il y a plus simple encore. Depuis que l'épée reste à la maison, depuis que d'ordinaire il faut, pour tirer l'épée du fourreau, la tirer d'abord de l'armoire, il faut, quand on est hors de soi, commencer par rentrer chez soi. Aujourd'hui des gens disent que, pour supprimer la guerre, il suffit de supprimer l'armée. Nuages ! Les nations portent encore l'épée.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les moyens de pacifier l'Europe. Il s'agit de pacifier les bibliothécaires. Et pas seulement eux, mais tous les fonctionnaires, et vous, des postes, des téléphones, des chemins de fer, vous de la voirie, vous de

l'enregistrement et du timbre, de l'armée peut-être, de la justice sûrement, et vous instituteurs, vous académiciens... accourez tous, tendez l'oreille ; car je vais dire une bêtise.

Évidemment j'aurais la ressource de l'ironie. Dire par boutade ce que l'on pense sérieusement. Mais j'ai tant abusé du genre dans ce livre ! (du moins on me le dit, car celui qui plaisante ne le sait pas toujours...) – Et je pourrais invoquer M. de La Palice. Les mathématiques, dit M. Poincaré, sont une vaste tautologie...

Atteint de la manie d'exprimer, malgré mes intérêts, les choses que je pense, irai-je donc, tels que ces maniaques dans la rue, faire... – horreur ! arrêtez-le... – faire ce que nous faisons tous les jours chez nous ?

Pourquoi ce préambule, affirmant que je devrais me taire, lorsque je sais fort bien que je dirai ce que je veux dire. Est-ce pour atténuer le grotesque, ou l'augmenter !

Pour l'augmenter, n'en doutez pas. Pour l'augmenter ! Je ne sors pas, sans de bonnes raisons, ma rhétorique. Je diffère, non pour reculer – pour insister. Et maintenant que j'ai préparé suffisamment, je puis dire tout net qu'au bout de quatorze ans de dégoût de vivre entre les intrigues, amertumes, envies, rages et cancans d'honnêtes gens – des gens instruits, et de braves gens, chacun à part –, le moyen est bien simple, de faire régner la paix :

C'est de supprimer l'Avancement.

Supprimez l'Avancement et vous donnerez à tous, sans froisser le budget, de quoi décentement vivre. Supprimez l'avancement et vous aurez d'un coup aboli les querelles sanglantes en supprimant l'épée. Cela n'avait peut-être pas bien besoin d'être dit, mais ce qui a besoin de l'être, et d'être démontré, c'est que vous aurez aussi fondé ce qui manque ici, fondé sur ce que vous croyez qui est et qui n'est pas : la salubre, féconde et vraie émulation – je parle de celle pour la science, pour le bien public, pour les *autres*. Évidemment, celle pour soi, on lui fait tort.

Non, je n'ai jamais compris ces machines hiérarchiques qui détruisent stupidement la bonne volonté, la cordialité, l'honneur entre collègues, tout ce qui fait le charme de la vie, l'honneur d'une profession. Quel intérêt a donc l'État républicain à faire de chaque service, même de l'Université, même des milieux de savants, cette pétaudière de sauvages rappelant le sac de supplice où le criminel était enfermé vivant avec des chats et des serpents ! – L'ascète Vivekananda dit : Bien haut dans les airs planent des condors superbes, les ailes toutes grandes... mais ils ne dorment pas, leurs yeux ronds fixent le sol : ils guettent une charogne. Ainsi les savants vénérés, le front dans leurs mains, plongés dans de très anciens livres, fixent de leurs petits yeux quelque petit niais honneur, quelque petite sale augmentation.

La charogne d'en bas nuit à la majesté des condors de là-haut. L'on a demandé au moins l'égalité de *titre*. Allez plus loin, plus haut : l'égalité de traitement.

Hélas ! Comme il suffit de prononcer ce blasphème, pour voir comme nous sommes loin de toute égalité ! Quoi ! l'homme de la caste des brahmes, le Mandarin boutonné qui étudia jusqu'à vingt-cinq ans, passa on ne sait combien d'examens, ravalé officiellement au rang de balayeur de salles et payé le même prix...

Est-ce cela que je demande ? Oui c'est cela que je demande, au moins pour commencer – *parce qu'il est payé moins*.

Un jour peut-être, s'il vit, ce jeune homme sera un vrai vieux, honoré, confortable... peut-être ! Toujours le fonctionnaire aspire à la vieillesse. Il manque d'initiative, d'activité... non pas ! c'est son ambition qui se montre dans cette torpeur. Puisqu'il ne sera renté et respecté que vieux, qu'il vieillisse vite, déjà il se croit arrivé...

Et qu'il y ait deux, trois classes, n'y contredisons pas. Va pour des transitions, car l'égalité pure, nous ne la verrons pas. Mais il importe de briser les hiérarchies, il importe à ceux qui se plaignent d'injustices d'être unis. Qu'ils demandent l'unification des intérêts. Alors un syndicat sera possible, alors une injustice trouvera une masse liguée. Et lorsqu'on nomme un tel sans mérite et sans droits à un de ces traitements qui serait celui de quatre pauvres diables, ce n'est pas le nommeur, ni le nommé les coupables, ce sont les dupés qui rusent entre eux et se comptent les galons les uns des autres !

Mais quelle pitié, le soir, pour cet autre brave homme, quand il rentre au logis où ses enfants l'attendent, de trouver la mégère sa femme qui lui rappelle que ça, ça et ça lui sont dus et qu'un tel obtint ça, qu'un tel obtiendrait ça, et de retrouver dans les propos de sa compagne les atroces collègues qu'il quitta tout à l'heure... Tu voudrais t'arrêter ! Marche ! marche ! dit Bossuet. Tu voudrais te reposer ! Avance, dit la femme. Le jour, travaille ! la nuit, rêve que tu avances ! Mais tu voudrais aimer ou avoir des amis, au moins des camarades... Avance ! Mais le public voudrait être servi... Avance ! Est-ce que c'est en te servant, public, que j'avancerai... est-ce que c'est en faisant mon métier que j'avancerai ? Avance... vers quoi, grand Dieu ! - Vers quoi...

Vers la retraite.

- L'émulation, avec l'appât d'une récompense, est le moyen d'obtenir le maximum d'effort...

Ce n'est pas vrai. Ces principes de l'Empire ont montré leur pouvoir en sombrant avec lui. Principes de défaite et de trahison, qui firent que les mieux payés trahirent les premiers. Sinistre émulation !

Émulation ! Qui dira les petites ou grandes infamies, les vies empoisonnées, qui pourraient être douces, les misères, la misère elle-même, les rages inutiles et le stérile désespoir que justifie ce mot : émulation !

Quel bon travail a jamais fait faire ce système ? Quel examen a-t-il fait passer qui ait appris quelque chose à quelqu'un ? S'il est vrai que c'est avec cela qu'on mène les hommes, où les mène-t-on, et qui les mène ? Et jusqu'à quand voudront-ils bien être menés ?

L'armée, je ne sais pas, les administrations... je ne veux voir que le petit coin des mangeurs de livres... - J'ai vu tel important manger à ne rien faire le quart d'un budget d'établissement, d'une bonne bibliothèque, utile, fréquentée, mais qui se meurt faute d'argent pour des livres nouveaux...

On pourrait transférer, agrandir - on a le local, l'argent - si un homme ne s'opposait à tout transfert, à tout progrès : le directeur, que tout changement pourrait bien renverser ; - des gens guettent déjà. J'ai vu telle place où le chef mourut jeune laissée vacante, plutôt que d'y nommer le sous-chef, qui depuis vingt ans assurait le service, faisait toute la besogne, mais n'était que de 4<sup>e</sup> classe... Par quel miracle ne nomma-t-on pas un journaliste ? Que j'ai vu - et quand aura-t-on tout vu ! - les hauts grades volés, par on ne sait pas qui, à celui qui non seulement les méritait vingt fois, mais depuis des années, sans le titre, portait la charge...

J'ai vu - il y a longtemps, c'était lorsque m'honorait de sa haine un éminent dignitaire ravi trop tôt à la bibliothèque où je faisais mes premières études -, j'ai vu des amis se détourner de moi, éviter de me serrer la main, car les murs peuvent avoir des yeux. Leur en voulais-je de préférer le pain de leurs enfants à l'amitié ?

J'ai un membre de l'institut, membre aussi de douzaines de commissions, et dont les travaux sont impatiemment attendus, passer six heures d'horloge à *truquer* un examen pour empêcher deux fonctionnaires à 1 800 francs d'obtenir une petite augmentation.

Ne croyez pas que celui-ci, qui ignore l'auteur de *La Guerre et la Paix* n'ait pas lu Tolstoï, ne croyez pas que celui-ci qui demande conseil n'en sache pas plus que celui qui conseillera. C'est de la hiérarchie et de la délicatesse. L'ignorance du subordonné flatte le chef.

Voilà l'émulation qui fait des hommes mûrs de sinistres gamins, des collégiens cafards et couards, et donne à ce pays gorgé de fonctionnaires cette allure de pleutres dont toute l'énergie est en prose de M. Millevoye et en vers de Cyrano.

Nous ne pensons pas ravalier la fonction de bibliothécaire. Je dirai sans sourire qu'elle est plus près d'être un sacerdoce qu'un métier, et celui qui est à même de conseiller et servir les gloires de la science, le boutiquier du coin, les étudiants et les enfants, fournit une besogne presque plus noble que l'argent. C'est bien parce qu'elle a tant de moyens de *s'honorer* librement, qu'une telle profession n'a que faire d'honneurs artificiels. Certes il en faut chasser les invalides des lettres et de la

politique, qui venant lui demander l'*otium cum dignitate*, volent leurs collègues, obligés de les suppléer. Mais il en faut chasser non moins énergiquement les actifs venus là chercher une carrière, quand le commerce, l'industrie en ouvrent tant à leur avidité. Prêtres qui veulent être évêques, officiers qui ne le sont que pour ne pas être soldats, ce sont les vocations qu'il faut décourager. Examen et barrières encouragent ces sportifs ; plus la profession offrira le bel avenir, plus elle sera recherchée par ceux qui n'ont qu'y faire...

Plus étrange encore que l'avancement qui, d'une grande besogne mal payée, élève à une petite besogne dite supérieure, m'apparaît le grand rite de l'avancement sur place.

Que l'on m'explique donc pourquoi le même travail que l'on faisait avec zèle dans la force de la jeunesse vaut plus depuis que l'âge a tiédi cette ardeur...

On m'a dit : cela est juste, les charges et les besoins croissent avec l'âge.

Les besoins, non. Les jeunes ont plus de besoins que les vieux. Il est d'une déplorable économie de priver la jeunesse pour dorer l'âge mur. On oublie qu'on peut mourir jeune, et que la vie moyenne dépasse peu quarante ans, on oublie qu'on s'expose à payer cher un jour ce qu'on se procurerait à si bon compte étant jeune. Quoi ? De quoi je parle ? – mais du bonheur, simplement.

Le jour où la chaleur et de bons livres y suffisent, la bonne chère est dangereuse, le reste ne doit plus exister, et l'ambition chez un vieillard est une honte...

Prime à la mort, voilà ce qu'est l'avancement. Rien ne marcherait plus mal par une prime à la vie. Il n'y a nulle crainte que les fonctionnaires fassent trop d'enfants !

Nous n'hésitons pas à ajouter notre formule à toutes les propositions de réglementation des bibliothécaires de France par lesquelles les Napoléons des fiches pensent tenir en main la manivelle de la lecture d'une nation.

Nous comprenons très bien qu'il y ait des stagiaires. Nous voudrions même que nul ne soit bibliothécaire, pas plus que notaire, sans un stage assez long, quelque chose comme cinq ans, passés non pas dans une mais dans plusieurs bibliothèques, dont au moins deux à l'étranger. Que pas un bibliothécaire français sur cinquante n'ait visité une bibliothèque anglaise est un fait, et un fait assez surprenant.

Il paraît qu'ils étudient en France... je ne sais quoi !

Après cela, je ne vois absolument aucun intérêt à avoir d'autres espèces que celle de bibliothécaire. Qu'il soit chargé des fiches, des machines, des comptes, des achats, des traductions, de la direction, de l'inspection, des conseils au public, ce sont toutes besognes qui exigent du zèle, des connaissances spéciales, des aptitudes personnelles, mais qui ne nous renseignent aucunement sur les charges de famille, le prix des loyers, celui du pain et l'appétit. Je ne vois pas même de *classes* de bibliothèques, car les avantages d'une grande bibliothèque et d'une grande ville compensent largement le surplus de travail et de frais. Mais comme nous ne songeons ni à réduire les situations acquises, ni à bouleverser aucun ordre social, que même formulant ce principe d'égalité, nous ne l'appliquerions pas d'un coup si cela dépendait de nous, l'on pourrait justifier l'emploi de sommes flottantes – les disponibilités qui servent actuellement à l'avancement. Elles n'appartiendraient pas de droit à tel ou tel. Elles seraient distribuées chaque année dans chaque maison suivant le plus de justice possible :

Une part proportionnée aux charges de famille, une part réservée aux surcroûts de travail.

Un conseil où tous auraient voix égale déciderait.

Ce conseil pourrait nommer ou proposer les directeurs, et déciderait de l'augmentation du personnel. Il aurait droit d'être juge, puisque le travail à faire et le budget étant donnés, tout homme nouveau diminuerait le travail en même temps que les salaires. Prérrogative qui activerait mieux zèle et travail que la vaine émulation, l'injuste avancement, la stupide ancienneté.

Si les préjugés hiérarchiques, le besoin d'autorité sont encore trop ancrés dans notre vieille monarchie pour qu'on prenne au sérieux l'effort vers quelque égalité de salaire, rayez ces idées de nivellement, et souffrez que je les excuse !



Elles avaient un but que tous doivent reconnaître juste : c'est de relever les salaires honteux, déshonorants pour un pays comme le nôtre, dans lequel s'éternisent des jeunesses actives.

Je dis qu'il y a là une perte sèche pour le pays. Accablés de petits travaux, de copies ou recherches qu'ils vont mendier partout, des jeunes gens qui sont déjà des savants perdent une activité qui serait profitable à la science française. L'emploi pour lequel ils donnent largement temps et zèle devrait leur suffire. Le reste du temps libre devrait être consacré à des travaux désintéressés, dont les études qu'ils ont faites et les bibliothèques, où ils sont chez eux, leur fournissent des moyens uniques. Il n'en est pas ainsi.

Ils auraient peut-être aussi droit à un repos, à une famille ?

Il n'en est pas ainsi.

Je dis que là aussi le pays fait une perte sèche. Le nombre des fonctionnaires devenant formidable, prenant petit à petit une moitié du pays, ce n'est pas là un cas unique et la défense de quelques bonshommes. Et d'ailleurs nous devons espérer que, même en France, on aura bientôt de vraies et nombreuses bibliothèques, pourvues de bibliothécaires !

Le problème hiérarchique est donc grave. Nos budgets permettraient un relèvement de salaire des petits. Oui, vraiment 3 000 francs, ce ne serait pas trop demander...

Tout effort dans ce sens se heurte à la hiérarchie. On exige un relèvement général et de tous. La moindre augmentation que le budget accorde est noyée dans un pourcentage où les gros happent tout. On relève « l'ensemble ». Et les salaires honteux sont à peine relevés que déjà les projets sont hors de proportion avec toute possibilité budgétaire.

Voilà pourquoi on ne saurait trop insister. Il faudrait en France des jeunesses plus heureuses.

Rien ne sert de rattraper plus tard. Ces faméliques, qui passent goinfres à quarante ans, ont perdu toute occasion de grands travaux, de grandes familles. École d'avarice et de médiocrité. La revanche des vieillards est une triste chose.

Le pays abuse de l'exploitation de la jeunesse. On trouve, n'est-ce pas, des jeunes gens à tout prix... Sans doute les parents, quelquefois, donnent le supplément. Tel petit jeune homme qui travaille dur est payé à moitié pour le travail qu'il fait ; l'autre moitié vient de son père payé double.

Quelle absurdité ! Quelle prime au manque d'énergie ! Payant très cher, trop cher pour l'ensemble, l'État spéculé, et vole justement les tout jeunes, ceux qui devraient sentir tout de suite et fortement que la besogne faite rapporte, qu'elle a son équivalent de joie et de liberté.

Ce spéculateur n'est pas un patron ordinaire, c'est nous tous, c'est la collectivité, c'est l'État. Et l'on ne voit pas qu'en spéculant sur le bas prix que vaut le travail de la jeunesse, en gâchant cette force, prolongeant cette misère, l'État se vole lui-même et bouche la plus grande source de sa fécondité<sup>35</sup>.

## **Un préalable indispensable : la prise de conscience des citoyens, de l'État, des municipalités et des professionnels**

- 38 La lecture deviendra un vrai service public lorsque l'État, les municipalités et, d'abord, les citoyens auront pris conscience de son utilité sociale :

Le temps est venu, après un demi-siècle d'efforts qui triomphent aujourd'hui en Angleterre, en Amérique, de concevoir la lecture comme un service public, municipal, analogue à la voirie, aux hôpitaux, à la lumière - celle du gaz -, à l'hygiène - celle du corps<sup>36</sup>.

- 39 L'on n'en est pas encore arrivé là, en France ; il s'en faut de beaucoup :

Malgré un mouvement réel, tout récent, le public ignore encore le parti qu'il peut tirer des bibliothèques à tous points de vue : technique, scientifique, renseignements courants, distraction même. Il ne sait d'abord à quelle bibliothèque s'adresser, et, le sait-il, il ne sait y trouver ce qu'elle possède et ce qu'il cherche. Pour ces raisons, dans un pays où l'opinion publique fait la loi, l'argent est mesuré avec parcimonie aux bibliothèques, et les pouvoirs publics s'en désintéressent<sup>37</sup>. Et maintenant je m'adresserai au public, et lui dirai qu'il ne se doute pas de l'utilité d'une bibliothèque.

Il ne s'en doute pas, et qu'est-ce qu'on lui en montre ? Des lieux sombres, écartés, ouverts de temps en temps, où il ne trouve rien de ce qui l'intéresse, de ce qui est utile, amusant, facile, libre, mais l'air austère universitaire et le rébarbatif de l'administratif.

Mais non... une bibliothèque, c'est très gai, et c'est clair. Il y fait aussi bon que chez le marchand de vins. À Boston on y joint des salles de billard. Ici l'on peut fumer, là il y a un jardin. Asseyez-vous à l'ombre, voici de quoi vous distraire. Des livres ? Oui, avec des images.

Ils ne sont pas noirs, ils sont reliés en rouge, en vert, coquets, pimpants.

Surtout ils sont nouveaux<sup>38</sup>.

- 40 Afin de convaincre le public français, il faut pouvoir lui montrer de bons exemples. Morel connaît des villes dans lesquelles il y a les preuves évidentes d'un réveil de nos bibliothèques...

Mais dans combien de villes les efforts des bibliothécaires sont stériles devant l'indifférence du public et des conseillers municipaux, dans combien – plus encore – les efforts sont inverses, le public est l'ennemi, celui qu'il faut écarter de la bibliothèque asile sacré de l'archéologie, sorte de tombeau où l'on ne fête pas la Toussaint ; dans combien, plus encore, les besoins de la ville, les efforts de quelques-uns sont stériles devant l'indifférence des bibliothécaires ! même dans les bibliothèques classées, le simple devoir de faire un rapport annuel, avouant le budget, le chiffre des lecteurs, publiant les dons, signalant ce qu'on fait et ce qui reste à faire, est au-dessus de la grande majorité des bibliothèques françaises<sup>39</sup>.

- 41 Afin de redresser la situation, que l'on prenne exemple sur le modèle anglais qui a fait ses preuves grâce à la création d'une taxe spéciale, le *penny-rate* :

C'est en 1850 qu'Ewart faisait passer le *bill* des bibliothèques libres. Il y a dix ans que Rowland Hill avait créé le timbre-poste à deux sous. Ce sont là de grandes révolutions. Écrire, lire. Cela change plus un individu qu'une forme nouvelle de gouvernement. Nous avons changé le nôtre à cette époque, et cela nous a beaucoup occupés, peu changés. Qu'on ne dise pas que l'Angleterre se désintéressait alors du grand mouvement révolutionnaire de l'Europe ! Elle avait le sien, et victorieux<sup>40</sup>.

- 42 Avant 1850, l'Angleterre était déjà largement dotée en bibliothèques de toutes sortes.

Avec le *bill* Ewart, qu'y a-t-il de changé ? Ceci, que le public est admis à payer. Immense faveur. Honneur qu'on ne lui avait jamais fait. Oui, les conseils des villes sont autorisés à demander aux citoyens s'ils consentent à payer une taxe spéciale « pour construire et entretenir des bibliothèques »<sup>41</sup>.

Il s'agira d'un « impôt consenti », qui fera de l'assujetti un « propriétaire » :

Comprenons bien le mot « s'imposer soi-même ». Il ne s'agit pas que les conseils municipaux votent des crédits, que le préfet approuve, et que le contribuable paye pour il ne sait quoi, peut-être l'Opéra, ou l'armée ou une bibliothèque à l'autre bout de la France. Le *penny-rate* est un impôt additionnel spécial. C'est un ou deux sous par vingt-cinq francs qu'il faut payer en plus pour votre bibliothèque, la vôtre. Cet argent va acheter des livres, pas autre chose, et pour vous.

Carnegie, qui a « donné » tant de bibliothèques, n'a jamais voulu donner un sou à une ville sans que cette ville s'impose d'au moins un demi-sou. L'aide qui va à une initiative la féconde. L'aide qui va aux morts ne les ressuscite pas.

Carnegie avait donné presque partout, sauf à Glasgow, lui, Écossais, de cœur. Mais la corporation vota la fondation de huit librairies de district. Il donna pour qu'on les fit plus belles et qu'on en fit quatorze.

Tout contribuable sait donc qu'il paye et combien il paye pour sa bibliothèque. Quand il passe devant, il peut dire : c'est à moi, et quand il est entré : je suis chez moi. Peu importe que des gens aient donné, prêté, légué ; le gros effort est fait journellement par lui, et il sent la bibliothèque de sa ville comme une propriété collective, dont il use largement, dont il tire vanité.

On ne tire pas vanité d'un cadeau qu'on reçoit mais d'une chose qu'on achète, et toute la pompe de l'officielle charité ne vous donne pas l'orgueil de payer par vous-mêmes.

Notez, cette charité, le peuple la payerait tout de même ; pour les savantes dont il est exclu, il paye, et pour les populaires qu'on daigne lui jeter, il paye. Il n'est jamais question que le peuple ne paye pas, et avant de se transformer en quoi que ce soit, fût-ce en bâtiments, livres ou soupe pour le peuple, il faut que l'or des riches, l'or pur qui ne sert à rien, se transforme d'abord en travail de peuple.

Mais autre chose est d'être logé dans un hospice et de se construire soi-même sa maison.

La *bill* Ewart invitait le peuple à construire lui-même sa maison de livres.

Et voilà pourquoi en Angleterre les bibliothèques sont des bibliothèques *libres publiques*, alors qu'ici, populaires ou municipales, elles ont toujours cet air de charité, même lorsque ceux qui donnent sont élus par le peuple, et ne donnent que l'argent du peuple. Souverains d'une heure, ils donnent au nom de leur bon plaisir.

La Grande objection est que les bibliothèques n'intéressent pas les Français.

Parbleu ! – Ils les ignorent<sup>42</sup>.

- 43 Ainsi l'État, percepteur d'impôts, répondant, une fois n'est pas coutume, à une demande émanant des contribuables, pourra assurer le financement d'équipements dont l'utilité aura été perçue par tous. Dès lors, comment assurer un bon usage des sommes prélevées ? D'abord en instaurant la responsabilité des collectivités publiques proches des contribuables, donateurs, et non pas de l'État sur les « populaires » et sur leurs personnels :

Le rattachement des populaires aux municipales s'impose. Je ne parle pas d'un rattachement d'ensemble pour toute la France, grand Dieu ! Je vois d'ici l'armée d'inspecteurs surgir de terre. Toutes les bibliothèques réclament l'autonomie, la personnalité civile ; l'indépendance est leur ferment de vie. Il ne s'agit que d'un rapprochement dans la même ville. Indépendance parfaite vis-à-vis de l'État. Mais relations, prêts de livres de quartier à quartier.

Ces idées sont malheureusement absolument opposées à celles des « bibliothécaires français ». Dans le même numéro du *Bulletin* de leur association où je lisais une remarquable enquête sur les bibliothèques de province, je voyais un projet signé de M. Laude, qui rattacherait au ministère toutes les bibliothèques. Je ne puis appeler de tels systèmes que des systèmes de paralysie générale méthodique. Tout est prévu : classes, personnel, hiérarchie, « corps unique dépendant du ministère ».

Ce corps unique existe ; il a fait toutes ses preuves d'incapacité en ce qui concerne le rôle moderne des bibliothèques, et la question des bibliothèques se résume pour beaucoup à les arracher à l'accompagnement de l'archéologie.

Je ne vois aucun mal à certaines ingérences de l'État. Mais l'État, comme les gens, doit savoir donner. Il faut donner franchement. Une subvention qui autorise une surveillance n'est pas un don, c'est un marché où les villes vendent leur liberté.

La bibliothèque publique est affaire municipale. C'est l'endroit où les gens vont lire, où ils vont emprunter des livres, comme ils iraient chercher de l'eau. Les socialistes peuvent réclamer la municipalisation du gaz ou de l'électricité. Il n'est pas question

de nationaliser de tels services. Toutes ces lumières ont des conditions locales. Les livres utiles au Havre ne servent à rien dans la Beauce<sup>43</sup>.

- 44 Morel propose une esquisse de ce que pourrait être en France une loi sur la librairie « beaucoup plus modérée en France qu'ailleurs », afin de tenir compte de sa nouveauté, mais qui devrait prévoir au minimum que :

1. Toute ville au-dessus de [35 000 hab.] est tenue de consacrer à l'entretien d'une librairie publique une somme annuelle qui ne pourra être moindre de [0 fr. 50] par habitant, ni de [un centième] des recettes.
2. Toute ville au-dessous de [35 000 hab.] est autorisée à s'imposer dans les mêmes conditions, soit pour l'entretien d'une librairie publique indépendante lorsque les ressources annuelles ainsi obtenues dépasseront 20 000 fr., soit pour l'entretien d'une succursale d'une librairie publique de la région lorsque les ressources seront inférieures.
3. L'État, par la même loi, s'engage à accroître [d'un dixième] le budget voté par les communes au-dessous de [35 000 habitants], et la part du budget dépassant le minimum dans les villes au-dessus de [35 000 habitants].
4. Toute commune n'ayant pas de librairie publique peut sur la pétition signée de [25] électeurs, indiquant un dépositaire responsable, être admise au prêt des livres de la librairie publique de la ville la plus proche, dans les conditions de règlements spéciaux ; les frais d'envoi, tarifés, seront à la charge de la commune.
5. Les librairies publiques auront la personnalité civile. Les sommes restées sans emploi en fin d'exercice seront capitalisées à leur profit et pourront être employées soit à des achats, soit à des constructions. En aucun cas elles ne pourront être employées à d'autres usages qu'à ceux de construction de salles de lecture ou enrichissement de leurs collections.
6. Dans les 3 mois qui suivront la présente loi, il devra être nommé dans chacune des villes visées par elle un comité ayant charge de régler l'emploi des fonds et de pourvoir à la fondation des librairies publiques<sup>44</sup>.

- 45 Que faire afin que passe une loi qui, inévitablement, rencontrera des résistances de la part de citoyens ignorant l'importance de l'enjeu et d'élus ?

Que pouvons-nous faire actuellement ? Parler, écrire... les mille moyens de la propagande ? Autre chose aussi : nous associer :

Au mois d'avril 1910 quelques bibliothécaires et le directeur d'une revue qui fit pendant plusieurs années une belle propagande de vérité et de bon sens, notamment dans des milieux d'instituteurs et d'ouvriers, se réunirent et causèrent. Ils étaient d'accord qu'une conception nouvelle des bibliothèques était née, et que le mot même de bibliothèques ne convenait plus, qu'il fallait un terme spécial pour désigner l'invention neuve, le bureau de documents de la vie courante, le centre de lecture urbaine et rurale, qui préside au prêt dans la ville et dans les campagnes, lieu de réunion aussi, monument splendide, la basilique de la cité moderne, le lycée spécial de l'instruction personnelle, l'école de recherche et d'initiative, qui aide l'école, aide le lycée, remplace l'ancienne *étude*, et au lieu de se clore pour l'élève quand celui-ci est à même de profiter de son instruction, s'ouvre plus grande à lui, l'accompagne dans la vie, dans la vie active où l'on ne cesse jamais d'apprendre. Le mot de *Librairie publique*, qu'on trouve sur ce volume fut choisi à une de ces réunions.

Et l'on se proposa d'appeler ainsi une ligue pour la création de bibliothèques libres et modernes en France.

Cette ligue sera-t-elle réellement fondée ?

Une ligue est nécessaire, et la raison majeure est celle-ci : c'est que si un particulier, par don ou testament, voulait à titre d'exemple établir quelque part une librairie publique, ou une simple salle de journaux et références, il ne saurait absolument pas à qui s'adresser pour que sa volonté reçoive exécution. Et il demanderait aux Académies qui fonderaient des prix ou entreprendraient de coûteuses et vaines

publications, aux bibliothèques qui imprimeraient des catalogues, aux sociétés, à l'assistance publique, aux administrations, à la ville... Que de dons magnifiques ont été noyés de la sorte ! Qui leur dira que donner les moyens de s'instruire librement est un autre encouragement que cette séquelle de *prix* qui créent un peuple d'intrigants et de mendiants<sup>45</sup> !

À côté de cette raison d'être, la ligue peut travailler.

La propagande. La première à faire est auprès des bibliothécaires. Annuaire, livres modernes, documents commerciaux et industriels, cartes, guides, tarifs, indicateurs, revues et journaux du jour... – Séances prolongées, prêt facilité... – Recherche libre sur les rayons –... On peut faire beaucoup dans les bibliothèques, et c'est de la propagande active que tout cela !

Nous sommes heureux d'avoir vu de ce côté quelques résultats. Les bibliothèques se transforment à Paris et en province. Si elles se transforment si bien que le mot de librairie publique devienne inutile, il aura tout de même à son heure fait son service de *mot*. Le premier effort de propagande est la section de *bibliothèques modernes*, qui s'ouvre cette année à l'École des hautes études sociales. Si elle ne devient pas un jour une vraie école formant des bibliothécaires aptes au métier, du moins quelques notions presque inconnues en France y seront enseignées et ceux qui trouvent ces cours inutiles auront dû, pour soutenir leur opinion, apprendre un peu ailleurs ce qui s'y enseigne. La connaissance des bibliothèques n'est pas enseignée en France actuellement, sinon dans des cours, excellents en eux-mêmes mais tout à fait spéciaux et incomplets, à l'École des Chartes et à la Faculté des lettres. La classification des sciences, la bibliographie commerciale et industrielle restent en dehors de tout enseignement.

Une ligue sert aussi à compter ses partisans. Ce livre-ci est un appel. La ligue existera quand elle aura un nombre suffisant non pas seulement d'adhérents, ce serait trop facile et bien illusoire, mais de vrais collaborateurs<sup>46</sup>.

## NOTES

1. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, II, p. 3.
2. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 257.
3. *Ibid.*, p. 261.
4. *Ibid.*, p. 263.
5. *Ibid.*, p. 267.
6. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, II, p. 198.
7. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 3-4.
8. *Ibid.*, p. 9-10.
9. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, II, p. 4.
10. *Ibid.*, p. 116-117.
11. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 227-231.
12. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, II, p. 91.
13. *Ibid.*, p. 93-100.
14. *Ibid.*, p. 103.
15. *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1911, 3.
16. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, II, p. 212-213.
17. *Ibid.*, p. 214.

18. *Ibid.*, p. 215.
19. *Ibid.*, p. 336.
20. *Ibid.*, p. 336-337.
21. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 63-64.
22. *Catalogue de la bibliothèque de Levallois-Perret*, 1913, p. XI.
23. *Ibid.*, p. XVIII.
24. *Ibid.*, p. XIX.
25. *Ibid.*, p. XXIII.
26. *Revue du livre*, novembre 1933.
27. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, II, p. 384-393.
28. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 275-281.
29. *Ibid.*, p. 258-259.
30. *Ibid.*, p. 271-273.
31. *Ibid.*, p. 288-297.
32. Texte reproduit dans l'annexe II du mémoire présenté à l'ENSB par Mme Scarlatos-Brelaz.
33. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, I, p. 335.
34. *Ibid.*, II, p. 366.
35. *Ibid.*, p. 372-383.
36. *Ibid.*, p. 1.
37. « Avertissement » dans le premier volume reproduisant les textes des conférences données sur le *Développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, 1909.
38. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, I, p. 8.
39. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 152.
40. *Ibid.*, p. 23.
41. *Ibid.*, p. 24.
42. *Ibid.*, p. 24-25.
43. Eugène Morel, *Bibliothèques*, *op. cit.*, I, p. 190-191.
44. Eugène Morel, *La Librairie publique*, *op. cit.*, p. 305.
45. *Ibid.*, p. 314-315.
46. *Ibid.*, p. 315-316.